



Assemblée générale

Cinquantième session

36^e séance plénière

Dimanche 22 octobre 1995, à 15 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Freitas do Amaral (Portugal)

La séance est ouverte à 15 h 20.

Point 29 de l'ordre du jour (suite)

Commémoration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies

Réunion commémorative extraordinaire de l'Assemblée générale à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Cet après-midi, nous tenons la deuxième séance de la Réunion commémorative extraordinaire à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Allocution de S. E. M. Mário Soares, Président de la République portugaise

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va d'abord entendre une allocution de S. E. M. Mário Soares, Président de la République portugaise.

S. E. M. Mário Soares, Président de la République portugaise, est escorté à la tribune.

Le Président Soares (*parle en portugais; interprétation à partir d'un texte anglais fourni par la délégation*) : C'est un honneur de participer à cette séance historique

présidée par mon illustre compatriote, Diogo Freitas do Amaral. Je souhaite lui réaffirmer, ici, la haute considération et la grande estime que j'ai pour lui.

Je tiens également à exprimer mes meilleurs souhaits au Secrétaire général, M. Boutros-Ghali, dont la réflexion et les efforts accomplis pour la restructuration de l'ONU ont obtenu mon plein appui. Cette réunion constitue une occasion unique pour évaluer le travail de l'ONU. Mais nous devrions aussi en tirer parti pour débattre de l'avenir. C'est un bon moment pour consolider ce qui doit l'être et réformer ce qui doit l'être.

Hommage doit être rendu à l'ONU pour ses efforts vigoureux déployés en faveur de la paix, du dialogue et du développement. Les difficultés et les contrariétés rencontrées sont imputables, pour la plupart, aux États Membres. À d'autres moments, elles découlent d'une grave insuffisance de ressources financières. De telles difficultés ne peuvent être surmontées que si les États — petits et grands — reconnaissent que le monde a changé, que la volonté des peuples et de l'opinion publique internationale compte aujourd'hui. La force des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies représente un puissant stimulant en faveur de la démocratie, des droits de l'homme et de la paix. Des exemples remarquables en sont fournis par le mouvement de décolonisation, auquel le Portugal démocratique a activement participé et, ensuite, par la lutte pour l'abolition de l'apartheid.

Pour cette raison, je me permettrai d'évoquer la situation scandaleuse qui continue de prévaloir sur le territoire non autonome du Timor oriental, qui attend toujours la conclusion d'un processus de décolonisation brutalement interrompu par 20 ans d'occupation indonésienne.

Dans un monde en évolution rapide, face à des processus de mondialisation qu'on ne peut arrêter, l'ONU doit tout faire pour que les changements se produisent sans perturbations graves et au service de toute l'humanité, comme le demande le récent appel lancé par la Conférence de Copenhague.

Nous devons toutefois avoir le courage de reconnaître que le fossé séparant les pays pauvres des pays riches continue de s'élargir et devient porteur d'une situation vraiment explosive.

Dans la société de communications dans laquelle nous vivons, il est devenu clair que tous les peuples du monde aspirent à prendre part à la solution de tous les problèmes de l'humanité. Nous sommes tous affectés par tout. Et une telle participation signifie aujourd'hui également un partage des connaissances scientifiques, de la technologie et de l'information. Ces changements actuels nécessitent la mise au point d'une stratégie mondiale qui exige clairement une restructuration du système des Nations Unies.

Serons-nous capables d'assurer la paix, notre bien le plus précieux? D'imposer la primauté du droit? De mettre fin à la pauvreté, au sous-développement, au fanatisme et à l'ignorance?

Le concept clef d'une démarche nouvelle est la prévention. L'incapacité actuelle du système de satisfaire, en termes physiques, matériels et financiers, efficacement et à temps, à la nécessité d'une intervention dans des conflits a démontré très clairement, au cours des dernières années, que la meilleure stratégie, celle qui, en dernière analyse et assez curieusement, suscite le fardeau financier le moins lourd, est la prévention des crises et des conflits. Cela rappelle une affirmation faite par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), selon laquelle

«puisque les guerres commencent dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que les remparts de la paix doivent être érigés».

Il est donc essentiel d'agir partout pour promouvoir le dialogue et la tolérance et instituer, comme l'a dit M. Federico Mayor, une véritable «culture de la paix». La paix ne peut être édiflée qu'au moyen de la lutte contre la

violence sous toutes ses formes — y compris dans les médias d'information —, de l'instauration d'une égalité véritable entre les êtres humains et de l'enseignement à tous des valeurs de l'humanisme, de la démocratie et de la solidarité.

Un domaine dans lequel le potentiel de l'ONU me semble particulièrement encourageant est celui des océans du monde. Au sein de l'ONU, il a été possible d'établir un nouvel ordre juridique international pour les océans, fondé sur les principes d'utilisation pacifique, de coopération et de développement des capacités de chaque pays.

J'ai l'intention de favoriser le processus d'examen international des possibilités et des défis que présente l'exploration des océans, compte tenu de la nécessité impérieuse de les préserver et de les protéger. Ce projet a naturellement une importance particulière pour un pays maritime comme le Portugal et il est conforme à l'initiative récemment prise par l'ONU de proclamer 1998 «Année internationale des océans». C'est aussi l'année où aura lieu à Lisbonne une exposition internationale dont le thème sera «Les océans : un patrimoine pour l'avenir».

La commémoration du cinquantième anniversaire de l'ONU est une occasion de réfléchir à ce que devrait être l'avenir. Nous devons le faire avec optimisme, en assumant nos responsabilités envers les générations futures et en les transmettant aux jeunes. Cet optimisme doit reposer sur une base réaliste, dans un esprit de solidarité. Il incombe à chacun d'entre nous, en tant qu'êtres humains, à l'aube d'un nouveau millénaire, de nous engager, avec courage et créativité, à édifier un avenir différent pour l'humanité, un avenir exempt de guerres, où présidera le sens d'une participation à une entreprise commune et d'un partage d'un destin commun, en cette patrie, qui nous est commune à tous et que nous devons préserver — la planète Terre.

Le Président remercie le Président de la République portugaise de sa déclaration; M. Soares, Président de la République portugaise, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Liamine Zeroual, Président de la République algérienne démocratique et populaire

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Liamine Zeroual, Président de la République algérienne démocratique et populaire.

S. E. M. Liamine Zeroual, Président de la République algérienne démocratique et populaire, est escorté à la tribune.

Le Président Zeroual (*interprétation de l'arabe*) : Dans le cheminement historique de l'humanité vers l'accomplissement de ses idéaux, le cinquantième anniversaire des Nations Unies représente un moment privilégié pour l'introspection collective et pour l'aménagement des conditions prometteuses d'un nouveau point de départ au bénéfice de notre Organisation : une introspection collective qui permette de s'instruire de l'état des lieux de la maison planétaire commune; un nouveau point de départ à organiser au moyen d'une saine réhabilitation des valeurs et des idéaux fondateurs des Nations Unies.

À travers cette commémoration, ce sont ces valeurs et ces idéaux qui correspondent aux aspirations de tous les peuples à la paix, à la sécurité et à une prospérité partagées qui sont célébrés avec d'autant plus de foi que l'espérance incarnée par les Nations Unies a été longtemps contrariée et que leur oeuvre demeure inaccomplie.

Que l'Organisation des Nations Unies ait vu, en 50 années d'existence, sa composition se rapprocher de l'universalité témoigne de la réalité d'une jonction heureuse entre la voie que la Charte a ouverte et le chemin que nombre de nos peuples ont parcouru. En cela, le vaste mouvement de libération des peuples de la domination coloniale que les Nations Unies ont su encourager, prend place, à bon droit, parmi les motifs de satisfaction qui donnent toute sa signification à l'événement d'aujourd'hui.

De même, les Nations Unies ont également tissé la trame de la coopération entre les États, cette coopération qui a rendu possible la dissémination des bienfaits de la maîtrise gagnée par l'homme sur la nature dans différentes sphères de la vie. À cet égard, mon pays se félicite de l'action discrète mais efficace des nombreux organismes du système des Nations Unies qui ont rendu des services inestimables, notamment en faveur du monde en développement, cultivant ainsi l'espoir de réalisations sans cesse plus grandes et sans cesse mieux réparties.

Mais dans le même temps, au cours des 50 dernières années, les Nations Unies ont été le miroir fidèle des contradictions, des épreuves et des conflits qui ont rempli tant de pages d'une histoire humaine tourmentée. Elles sont devenues non pas le «centre où s'harmonisent les efforts des nations vers des fins communes» que la Charte a envisagé, mais le champ clos de déploiements de politiques

de puissance et de satisfaction d'intérêts exclusifs et étroits dans un climat de confrontation.

Rendons cependant justice à notre Organisation et reconnaissons que les faiblesses et les imperfections de l'oeuvre des Nations Unies sont inséparables des limites que les États Membres ont imposées à leur collaboration, en particulier en matière de paix, de sécurité internationale et de développement.

La fin de la guerre froide a libéré d'énormes énergies et atténué les pesanteurs qui ont empêché les Nations Unies de réaliser pleinement leur potentiel. De ce fait, le cinquantième anniversaire de l'Organisation, pour se hisser à la hauteur de nos aspirations et ambitions légitimes, doit pouvoir être l'occasion privilégiée d'un sursaut collectif pour concrétiser les promesses d'une société internationale plus équitable et plus paisible.

En fait, les Nations Unies ont échappé par miracle aux graves périls des 50 dernières années qui ont contrarié leur message, limité la portée de leur oeuvre et nourri chez nos peuples des frustrations parfois profondes. Mais les Nations Unies n'ont jamais cessé d'être le réceptacle de bien des attentes et espérances.

À l'orée du XXIe siècle, les peuples des Nations Unies, dont les systèmes nationaux convergent de plus en plus vers la démocratie pluraliste, la protection de tous les droits de l'homme et la promotion de l'économie de marché, sont en droit de redoubler d'exigence quant aux responsabilités que cette Organisation doit assumer et quant aux grands desseins qu'elle doit réaliser.

Il s'agit de l'élimination du colonialisme qu'il faut parachever. Il s'agit des situations conflictuelles, en Bosnie-Herzégovine, au Moyen-Orient, au Sahara occidental et partout ailleurs, qu'il faut régler conformément à la justice et au droit. Il s'agit de la lutte contre le fléau du terrorisme, forme nouvelle de déstabilisation des États et d'atteinte à la sécurité internationale, qu'il faut mener résolument au moyen d'une coopération internationale renouée. Il s'agit du processus de désarmement nucléaire qu'il faut élargir et accélérer. Il s'agit de l'environnement qu'il faut protéger face aux agressions renouvelées et périlleuses de l'homme et de la matière. Il s'agit, enfin, de la réforme de l'Organisation des Nations Unies qu'il faut opérer en vue d'en faire véritablement l'outil légitime, représentatif et efficient auquel la convergence de la volonté politique des États Membres permettra de relever les défis majeurs de notre temps.

Tels sont les leviers de l'oeuvre civilisatrice qui interpelle puissamment l'humanité dans la solennité de cette date marquante.

L'Algérie, qui entend assumer la plénitude de ses responsabilités régionales et internationales, sera partie prenante à tous les efforts sincères tendant à garantir à nos générations futures le bénéfice de toutes les valeurs et de tous les idéaux des Nations Unies, valeurs et idéaux que nous voulons porteurs d'une communauté internationale prospère, juste, harmonieuse et paisible.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République algérienne démocratique et populaire de sa déclaration.

S. E. M. Liamine Zeroual, Président la République algérienne démocratique et populaire, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Nursultan Nazarbaev, Président de la République du Kazakstan

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Nursultan Nazarbaev, Président de la République du Kazakstan.

S. E. M. Nursultan Nazarbaev, Président de la République du Kazakstan, est escorté à la tribune.

Le Président Nazarbaev (*interprétation du russe*) : C'est pour moi un grand honneur de représenter la République du Kazakstan à cette séance historique. Je félicite tous ceux qui participent à cette occasion exceptionnelle, le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Nous vivons dans un monde en pleine évolution. Les structures internationales contemporaines ne répondent pas toujours efficacement aux nouvelles réalités, ce qui est tout à fait normal.

La guerre mondiale qui a commencé en 1914 a conduit à la création de la Société des Nations. La seconde guerre mondiale a donné naissance à l'ONU. L'effondrement du monde bipolaire et les nouvelles réalités géopolitiques et économiques nécessitent un renouveau dans les organes internationaux. C'est là un des enseignements de l'histoire.

Était-il possible pour quiconque avait participé à l'élaboration du système de sécurité de Versailles de prévoir

qu'il y aurait 20 ans après une saignée sans précédent dans l'histoire de l'humanité? Il s'ensuivit l'effondrement de la première structure d'une coopération mondiale. Qui au moment de la création de l'Organisation pouvait entrevoir une guerre froide prolongée entre les deux systèmes mondiaux, qui a débouché sur l'effondrement inattendu de l'un d'eux? Qui aurait pu imaginer il y a 10 ans qu'un des leaders du Mouvement des pays non alignés et un État prospère d'Europe — je veux dire la Yougoslavie — serait bientôt déchiré et sombrerait dans le sang de gens innocents?

Aujourd'hui, alors que nous célébrons le cinquantième anniversaire de l'ONU, nous sommes à l'aube d'une nouvelle ère dans le développement des structures mondiales.

Aucune structure internationale à l'aube du XXIe siècle ne sera en mesure de résoudre efficacement les questions de la sécurité mondiale et du développement social et politique sans tenir compte des nouveaux équilibres mondiaux, qui se reflètent aujourd'hui dans l'émergence de nouveaux centres de pouvoir en Europe occidentale, en Asie du Sud-Est et en Amérique du Nord. J'ai fait connaître la position du Kazakstan sur cette question à la Conférence du désarmement à Genève, en juin dernier.

Aujourd'hui, nous devrions être reconnaissants à l'ONU pour ses initiatives efficaces, qui nous ont tous aidés à éviter de possibles désastres mondiaux au cours de la seconde moitié du XXe siècle. C'est là une réalisation indéniable de l'ONU et de ses principaux organes et structures.

Cela nous permettra, immédiatement après cette réunion commémorative extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, de concentrer nos efforts sur l'élaboration d'un modèle conceptuel d'une Organisation des Nations Unies revitalisée. Ce modèle devrait incorporer à la fois les principes de base de la réforme de l'ONU, mais aussi de nouveaux buts, objectifs et fonctions pour l'ONU du XXIe siècle.

Les buts et principes de l'ONU sont clairs, je crois, pour tous. Il s'agit de la paix, du développement durable, de la sécurité humaine et d'une véritable démocratisation des plus importants organes internationaux pour créer une famille unie de peuples et de nations. Dans ce contexte, je vais élaborer quelques aspects précis.

Premièrement, le rôle conféré au Conseil de sécurité dans le règlement des questions mondiales de notre époque devrait être renforcé. À cette fin, en premier lieu, il

conviendrait que l'Allemagne et le Japon deviennent des membres permanents du Conseil de sécurité. En même temps, des mesures devraient être prises pour que les vues des États de toutes les régions donnent lieu à un examen plus étendu de cet organe.

Deuxièmement, la coopération des systèmes mondiaux et régionaux de sécurité devrait être améliorée. Aujourd'hui, il convient de tenir dûment compte du fait que les systèmes internationaux de sécurité peuvent être créés à partir à la fois du sommet et de la base, au plan régional.

En Asie centrale, nous ressentons vivement la nécessité de favoriser cet aspect régional. Cette préoccupation préside aux initiatives prises par le Kazakhstan à l'égard de la Conférence sur la coopération et les mesures de confiance en Asie et de l'union eurasiennne et à notre coopération active au sein de l'Organisation de coopération économique. De plus, les contours du plus grand marché régional se dessinent aujourd'hui en Asie centrale, auquel beaucoup d'États de l'Asie, de la Communauté d'États indépendants et d'Europe pourraient participer. De plus, beaucoup de questions relatives au développement de la région ont une importance mondiale.

Cela a trait d'abord et avant tout à la question du transport efficace des ressources en pétrole et en gaz de la région, pour satisfaire les besoins du développement de l'économie mondiale au XXIe siècle, ainsi qu'aux mesures prises pour combattre le transit des stupéfiants et les efforts de coopération entrepris par la communauté mondiale pour préserver la mer Aral. Faute de prendre d'urgence des mesures, les conséquences environnementales de la catastrophe d'Aral pourraient facilement devenir un problème très inquiétant pour l'ensemble de l'Eurasie.

Il faut donc se poser cette importante question : Comment une ONU renouvelée pourra-t-elle coopérer avec le système régional et continental de sécurité et de coopération? L'ONU peut jouer à cet égard deux rôles importants. Elle pourrait en premier jouer le rôle de centre unique de sécurité mondiale, dont les décisions auraient force contraignante pour tous les systèmes régionaux. Un tel centre présente un défaut : l'ONU pourrait involontairement prendre parti pour l'une des parties à un conflit, compromettant ainsi l'évolution naturelle d'autres centres de pouvoir dont le nombre augmente dans le monde entier.

Elle pourrait aussi jouer le rôle d'un organe international de coordination, qui agirait comme principal arbitre indépendant dans le règlement des conflits et des affrontements entre les structures régionales. Cette option aurait

pour défaut d'empêcher l'Organisation d'être en mesure de prendre des décisions opportunes et efficaces et de prévenir un conflit.

Troisièmement, des problèmes semblables émergeront, à la fois dans les domaines militaire et stratégique, et dans tous les domaines d'activité humaine — culture, information, science et technologie, finance et économie. Cela nous amène à poser la question suivante : Que sera l'ONU au XXIe siècle? Sera-t-elle un organe suprême qui prendra des décisions ayant force obligatoire pour toutes les nations et tous les organes internationaux, ou sera-t-elle un outil unique de coordination mondiale, une structure équilibrée de coordination, de médiation et d'arbitrage suprême?

Nous devrions commencer dès aujourd'hui à focaliser l'attention des meilleurs talents du monde sur la solution de ces problèmes. Mais, ce faisant, il faudra éviter toute mesure irresponsable prise à l'encontre de l'ONU, car elle pourrait déséquilibrer le système établi de relations internationales. Par conséquent, le choix d'un nouveau modèle de Nations Unies devrait être mûrement réfléchi et être l'expression évidente de la volonté de toutes les nations du monde.

Enfin, si nous voulons que l'ONU réduise sensiblement l'éventualité de conflits mondiaux d'ici la fin du siècle actuel et accroisse les chances de paix et de développement, il nous faut veiller à ce que chacun d'entre nous contribue spontanément à la noble tâche que constitue la réforme de l'ONU. Si nous arrivons à régler ces problèmes en 1995, nous pourrions alors examiner, à une session ultérieure de l'Assemblée générale, un point spécial de l'ordre du jour qui pourrait s'intituler «Les réformes de l'Organisation des Nations Unies — une réponse adéquate aux défis du XXIe siècle».

Le premier problème qui se posera alors sera le financement de ces changements. Il y a trois ans, à la quarante-septième session de l'Assemblée générale, j'ai fait une proposition relativement simple et radicale pour résoudre cette question, à savoir : créer un fonds destiné aux initiatives de maintien de la paix, auquel chaque pays contribuerait en réduisant son propre budget de défense de 1 % par année. Cette proposition est toujours valable.

Enfin, le Kazakhstan partage pleinement les buts et les propositions qui figurent dans la déclaration du Président des États-Unis, William Clinton, car ses initiatives coïncident avec sa politique, qui est orientée vers la lutte décisive qu'exigent les fléaux contemporains comme la

corruption, le crime organisé et la propagation des drogues et du terrorisme.

Je souhaite à chacun de nous, ainsi qu'à nos successeurs, de pouvoir réussir à faire de l'ONU une famille unie de peuples et de nations.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République du Kazakhstan de sa déclaration.

S. E. M. Nursultan Nazarbaev, Président de la République du Kazakhstan, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Heydar Alirza ogly Aliyev, Président de la République azerbaïdjanaise

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Heydar Alirza ogly Aliyev, Président de la République azerbaïdjanaise.

S. E. M. Heydar Alirza ogly Aliyev, Président de la République azerbaïdjanaise, est escorté à la tribune.

Le Président Aliyev (*interprétation du russe*) : Au nom du peuple de l'Azerbaïdjan et en mon nom propre, je présente nos félicitations les plus chaleureuses à l'Organisation des Nations Unies, qui a apporté une grande contribution au renforcement de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans notre monde, à l'occasion de son cinquantième anniversaire.

Des changements positifs importants ont eu lieu durant les 50 ans qui se sont écoulés depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, création qui s'est accompagnée de la reconstruction complète du monde et de la mise en oeuvre des principes de la Charte des Nations Unies.

L'essentiel ici c'est que, malgré la grave situation d'affrontement engendrée par la guerre froide, il a été possible d'éviter une nouvelle guerre mondiale. Le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale font partie de l'histoire. Les êtres humains ont obtenu la possibilité de maîtriser leur destin et ont accédé à la liberté nationale et à l'indépendance. La proclamation de l'indépendance et de la souveraineté par les républiques de l'ex-Union soviétique a constitué un événement historique. Le bien-fondé des valeurs humaines communes, en particulier les idées de liberté, de démocratie et des droits de l'homme, a été largement confirmé. Des changements démocratiques importants dans les structures d'État, dans l'économie et

dans tous les domaines de la vie sont devenus des facteurs tout à fait décisifs pour de nombreux pays.

Chaque État Membre de l'Organisation des Nations Unies, en particulier les grandes puissances dotées d'économies développées et de traditions démocratiques, a contribué au renforcement de la paix et de la sécurité et à la concrétisation de ces résultats. Mais l'Organisation des Nations Unies, qui est devenue, au cours des 50 dernières années, l'organisation internationale qui a le plus d'influence et le plus d'autorité dans l'histoire de l'humanité, a joué un rôle particulier. Je pense que les difficultés financières que connaît l'Organisation seront surmontées et qu'elle réussira dans ses travaux futurs.

Il est heureux pour nous de prendre acte de ces faits qui nous remplissent d'admiration. Néanmoins, la paix dans le monde n'est pas devenue plus sûre, parfaite ou idéale. Les problèmes touchant à la violation des normes du droit international dans les relations entre États, le terrorisme international, la prolifération des armes de destruction massive, l'élimination de la famine et de la pauvreté et la prévention de catastrophes écologiques nécessitent des solutions radicales. L'émergence de nationalismes agressifs et de séparatismes dans diverses régions du monde, sources de conflits sanglants et de souffrances considérables pour des millions de personnes, demeure une menace pour la paix.

Depuis plus de sept ans, l'agression de la République d'Arménie contre l'Azerbaïdjan se poursuit, visant l'annexion de la région du Haut-Karabakh dans notre pays. Des formations armées d'Arménie ont occupé plus de 20 % du territoire de l'Azerbaïdjan. Plus d'un million de nos citoyens, devenus des réfugiés, ont été expulsés des territoires occupés et vivent actuellement dans des camps de tentes dans des conditions extrêmement difficiles. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté quatre résolutions demandant le retrait inconditionnel des formations armées arméniennes des territoires occupés de l'Azerbaïdjan. Il reste que ces résolutions ne sont pas appliquées par l'agresseur et que, de ce fait, le processus de paix engagé dans le cadre du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) n'a pas encore donné les résultats escomptés.

Je demande aux distingués chefs d'État et de gouvernement, à l'Organisation des Nations Unies et à l'OSCE d'apporter une assistance effective en vue d'aboutir au règlement pacifique du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, au rétablissement de l'intégrité territoriale de

l'Azerbaïdjan et à l'inviolabilité de ses frontières internationalement reconnues.

Exprimant ici la volonté du peuple de l'Azerbaïdjan, je déclare que nous condamnons toutes formes d'agression dans toutes les régions du monde. Nous souhaitons la paix : la paix dans le monde entier, la paix dans notre région et la paix et des relations de bon voisinage avec tous les États. C'est avec cet espoir et cette conviction que je quitte cette respectable tribune.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République azerbaïdjanaise de sa déclaration.

S. E. M. Heydar Alirza ogly Aliyev, Président de la République azerbaïdjanaise, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. José Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. José Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola.

S. E. M. José Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola, est escorté à la tribune.

Le Président dos Santos (*parle en portugais; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation*) : À toutes les personnes ici présentes et à l'Organisation des Nations Unies, je voudrais adresser, en mon nom propre et au nom du peuple angolais que j'ai l'honneur de représenter, mes salutations les plus chaleureuses.

Le chemin n'a pas été facile pour notre Organisation. Lors de sa création, le monde émergeait d'une guerre dévastatrice à laquelle avaient pris part près de 50 pays, guerre dont le tragique bilan totalisait 50 millions de morts, de profonds traumatismes et des destructions considérables.

La bipolarisation presque immédiate du monde entre deux systèmes politiques et économiques antagonistes n'a pas contribué à l'instauration facile de principes justes en faveur de la paix et de la sécurité internationales, même si les Nations Unies ont joué un rôle louable dans l'élimination du colonialisme, la promotion des droits de l'homme et des droits des peuples, l'encouragement du développement et de la coopération internationale, et la gestion et la maîtrise des petits conflits dans le monde.

Toutefois, la logique de ce qu'on appelle la guerre froide a donné lieu à une course aux armements effrénée. Il est vrai que des efforts ont été entrepris par l'ONU pour promouvoir le désarmement global et pour restreindre les arsenaux nucléaires, mais ils ont été insuffisants pour dissiper la menace pesant sur l'humanité.

En dépit de l'équilibre de la terreur entre les pays dotés d'armes nucléaires et d'armes de destruction massive, nous pensons que les Nations Unies doivent maintenir inscrite à leur ordre du jour la tâche de l'élimination complète de telles armes et de la promotion d'actions concrètes à cet effet.

Avec la chute du mur de Berlin et l'apparition de nouvelles conceptions politiques dans les relations internationales, l'Organisation des Nations Unies peut reprendre son action visant l'établissement d'un nouvel ordre mondial pacifique.

Malheureusement, l'Organisation ne peut toujours pas compter sur l'unanimité de ses Membres, ni sur des moyens suffisants pour qu'elle puisse imposer efficacement sa volonté légitime de sanctionner ceux qui troublent la paix et violent l'ordre démocratique et civil, les lois internationales et les droits de l'homme. En outre, la configuration politique du monde contemporain, dans lequel les conflits locaux, régionaux et interétatiques sont les sources principales de tension internationale et de menaces à la paix, exige que les Nations Unies jouent un rôle plus actif que jamais dans la promotion et la poursuite des processus de démocratisation sur les plans politique, économique et social. Telle est la meilleure façon de régler les différends ethniques ou interétatiques qui, dans la plupart des cas, sont dus à des situations ponctuelles, à des actes de gouvernements autocratiques ou à des politiques d'exclusion, presque toujours associés à l'ingérence d'États Membres dans les affaires intérieures d'autres États.

La promotion et la garantie des droits de l'homme et le règlement de problèmes d'ordre mondial, comme ceux liés à l'environnement, à la sécurité et au développement, constituent une autre priorité pour les Nations Unies. La richesse matérielle et les réserves alimentaires sont concentrées dans un petit nombre de pays du nord. Malgré le potentiel qui existe dans le sud, le fléau de la faim, les maladies endémiques et le manque d'eau y affectent près des deux tiers de la population mondiale, un nombre qui risque d'augmenter considérablement au cours du prochain siècle et pourrait représenter l'une des plus graves menaces à la paix et à la stabilité sur la planète.

Les dimensions atteintes aujourd'hui par différentes manifestations d'extrémisme et d'exclusion ainsi que par le terrorisme, le crime organisé, le séparatisme, le racisme, la xénophobie, etc., et la question de la préservation du niveau de vie sur la planète ternissent les relations entre États et requièrent des solutions convenues par la communauté internationale à l'échelon le plus élevé. Tôt ou tard cette situation nécessitera la redéfinition des structures et des mécanismes d'action des Nations Unies, notamment du Conseil de sécurité qui devrait continuer à être le principal organe chargé de préserver la paix mondiale. À cette fin, il est nécessaire d'agir sur une base plus démocratique en augmentant le nombre de ses membres permanents.

L'Angola estime qu'il est urgent, premièrement, d'attribuer un siège permanent au Conseil de sécurité à un pays de chaque région géographique, pays qui, de par son importance, peut jouer un rôle efficace dans la préservation de la paix au niveau régional, et, deuxièmement, de créer un organe permettant de coordonner et de compléter l'action des différents mécanismes régionaux dans la recherche de solutions rapides, efficaces et équilibrées aux conflits et foyers de tension existants.

En ce qui concerne les questions économiques, il convient de dire que le système financier mondial créé au titre des institutions de Bretton Woods est aujourd'hui inadéquat pour faire face aux réalités de la crise économique actuelle caractérisée par le profond fossé existant entre pays riches et pays pauvres et par une dette extérieure croissante qui, en fait, annule toute possibilité réelle de développement. Ainsi, tout comme se produit une multipolarisation du monde dans le cadre politique, dans le cadre économique la réalité d'aujourd'hui doit être perçue à travers une décentralisation du système financier mondial. Cela devrait être fondé sur la promotion de l'intégration sociale et des systèmes économiques régionaux et sur le renforcement des institutions financières régionales de façon à stimuler véritablement un développement économique permettant l'autosuffisance.

L'Angola est particulièrement sensible au fait de participer à la célébration de ce cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Toute notre histoire, depuis l'indépendance, est étroitement liée à l'Organisation internationale avec laquelle nous avons toujours été prêts à coopérer pour résoudre nos problèmes et pacifier notre région et dont nous avons toujours reçu des signes évidents de compréhension et de solidarité.

Je veux parler notamment des actes d'agression commis par l'armée de l'«apartheid» et de son occupation

d'une partie de notre territoire, actes condamnés par le Conseil de sécurité dans ses résolutions; du processus d'indépendance de la Namibie; de l'amélioration de la situation critique et complexe en Afrique australe grâce à la conclusion et à la mise en oeuvre de l'Accord de New York de décembre 1988; du règlement du conflit interne de l'Angola sur la base des Accords de Bicesse et du Protocole de Lusaka; de l'aide humanitaire aux réfugiés et aux personnes déplacées et de la participation des Nations Unies, depuis 1989, à l'action de reconstruction entreprise par l'Angola, dont la récente conférence des donateurs, tenues à Bruxelles, constitue le meilleur exemple.

Dans ce contexte, les visites successives en Angola de trois Secrétaires généraux de l'Organisation des Nations Unies — S. E. M. Kurt Waldheim, S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar et S. E. M. Boutros Boutros-Ghali — méritent d'être soulignées en raison de leur signification sur les plans pratique et symbolique. Toutes ces visites ont contribué à faire progresser la pacification et la démocratisation non seulement en Angola mais dans l'ensemble de l'Afrique australe, créant ainsi d'amples perspectives de coopération économique et sociale et de développement entre les pays de la région.

En ce moment même, des milliers de soldats des Nations Unies sont déployés sur l'ensemble du territoire angolais en tant que garants et observateurs du processus de paix. Cependant, pour que la mission soit couronnée de succès, il faut accélérer la mise en oeuvre du Protocole de Lusaka, notamment en ce qui concerne le cantonnement et le désarmement des forces militaires de l'UNITA, leur intégration dans les forces armées angolaises, le déminage et l'ouverture des routes principales pour permettre le libre mouvement des personnes et des biens. Nous espérons que toutes ces tâches seront terminées d'ici au mois de mars prochain afin que le gouvernement d'unité et de réconciliation nationale puisse alors être établi, avec la participation des cadres de l'UNITA.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier la communauté internationale de sa contribution à la cause de la paix et de la réconciliation en Angola et des moyens qu'elle a récemment mis à la disposition de mon pays pour permettre sa reconstruction économique. Je voudrais lancer un appel à tous ceux qui sont présents ici pour qu'ils continuent à fournir l'aide matérielle, technique et financière nécessaire au redressement économique de l'Angola. Cette aide permettrait au Gouvernement angolais de consolider la paix sur le plan interne et de devenir un partenaire crédible de vos gouvernements dans le développement du commerce

et de l'investissement sur les plans bilatéral et multilatéral et dans la consolidation de la paix mondiale.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de l'Angola de sa déclaration.

S. E. M. José Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola, est escorté de la tribune.

**Allocution de S. E. M. João Bernardo Vieira,
Président de la République de Guinée-Bissau**

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. João Bernardo Vieira, Président de la République de Guinée-Bissau.

S. E. M. João Bernardo Vieira, Président de la République de Guinée-Bissau est escorté à la tribune.

Le Président Vieira (*parle en portugais; texte français fourni par la délégation*) : Le 26 juin 1945, 51 pays se sont réunis dans la ville de San Francisco pour une conférence internationale qui s'est achevée par une décision historique instituant l'Organisation des Nations Unies.

Aujourd'hui, 22 octobre 1995, dans cette ville de New York, 185 États se retrouvent en cette vaste salle de l'Assemblée pour la célébration du cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte de notre Organisation universelle.

Cet événement, auquel nous participons à un moment où l'évolution des relations internationales est favorable à un climat de paix, d'entente mutuelle entre les peuples et les nations, m'offre le grand honneur et le privilège de m'exprimer au nom de mon pays, la Guinée-Bissau, devant les hautes personnalités ici rassemblées.

La Société des Nations en 1925, et l'Organisation des Nations Unies en 1945, toutes deux issues des deux grandes guerres qui ont déchiré l'humanité, ont été l'expression d'une volonté de créer un cadre de concertation international capable de favoriser le dialogue et la paix.

Sans doute, notre siècle restera-t-il gravé dans l'histoire de l'humanité à cause de deux grandes guerres qui ont provoqué des dizaines de millions de morts, mais aussi du fait de la guerre froide qui a divisé le monde en deux blocs, pendant un demi-siècle, et de la réapparition des nationalismes exacerbés aux conséquences dramatiques.

Cette période est aussi caractérisée par de grandes réalisations et les progrès que l'humanité a faits dans les domaines de la science et de la technologie.

Notre siècle a fait renaître dans la conscience des gouvernants et dans celles des gouvernés des valeurs fondamentales de l'être humain, notamment le respect de la dignité de la personne humaine, de la démocratie, et surtout, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui a favorisé le processus de décolonisation et d'élimination de l'apartheid.

La protection de l'environnement et la nécessité de sa conservation s'inscrivent aussi dans les préoccupations du moment.

Une nouvelle relation culturelle entre l'homme et la nature a été établie et des règles de comportement visant la préservation de la faune, de la flore et des diversités biologiques ont été codifiées. Cependant, malgré ces grandes réalisations, dont la plupart sont l'oeuvre de notre Organisation, des problèmes cruciaux continuent d'exister.

La situation économique précaire des pays du tiers monde, celle de l'Afrique en particulier, aggravée par l'extrême pauvreté de ses populations les plus vulnérables — les femmes, les enfants, et les personnes âgées notamment — crée des menaces sérieuses pour la paix et la sécurité internationales.

Nous nous félicitons du processus de désarmement en cours, dont les objectifs demeurent la réduction des risques de conflit et des tensions dans le monde.

Aujourd'hui plus que jamais, la Charte des Nations Unies, est devenue un cadre de référence juridique, politique et moral incontournable dans les relations internationales.

La Guinée-Bissau est convaincue qu'il est impératif de procéder aux réformes nécessaires, au sein de notre Organisation, afin de mieux répondre aux exigences des relations internationales contemporaines, à la lumière des récentes évolutions qui comportent pour bon nombre de pays des implications politiques économiques et sociales profondes.

À ce propos, nous nous félicitons des efforts visant à la revitalisation de l'Assemblée générale et à la rationalisation de son ordre de jour, ainsi qu'à l'élargissement du Conseil de sécurité, pour augmenter le nombre de ses membres sur la base d'une représentation géographique équitable.

Au nom du principe de l'universalité et de la représentation parallèle des pays divisés, qu'il me soit permis de réaffirmer en cette occasion historique notre désir fervent de voir la République de Chine à Taïwan réintégrer les Nations Unies.

Le monde se trouve actuellement confronté à un nombre croissant de tensions et de conflits qui menacent la stabilité mondiale et compromettent le progrès humain. Il appartient aux États Membres de soutenir activement les actions qui renforcent la capacité de l'ONU dans la prévention et le maintien de la paix.

À cet effet, j'appelle à une plus large concertation et à une coordination conjuguée de nos efforts afin de forger une Organisation mondiale capable de préserver les générations futures du fléau de la guerre et de donner aux plus démunis de réelles raisons d'espérer, sauvegardant ainsi les intérêts communs de l'humanité.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République de Guinée-Bissau de sa déclaration.

S. E. M. João Bernardo Vieira, Président de la République de Guinée-Bissau, est escorté de la tribune.

**Allocution de S. E. M. Alyaksandr Lukashenka,
Président de la République du Bélarus**

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Alyaksandr Lukashenka, Président de la République du Bélarus.

S. E. M. Alyaksandr Lukashenka, Président de la République du Bélarus, est escorté à la tribune.

Le Président Lukashenka (*interprétation du russe*) : Je félicite tous ceux qui sont présents ici, au nom de la République du Bélarus, un État qui, en dépit du fait qu'il est devenu indépendant il y a seulement quatre ans, était un Membre fondateur des Nations Unies. Le peuple du Bélarus a apporté une contribution précieuse à la lutte contre le fascisme. Notre République était au centre même de la conflagration mondiale et a perdu plus d'un quart de sa population, mais elle n'a pas accepté la tyrannie fasciste.

L'idée de créer l'Organisation, une Organisation capable d'assurer la sécurité de tous les peuples, a mûri pendant l'épreuve de la deuxième guerre mondiale. Maintenant, après un demi-siècle, nous pouvons dire, sans

l'ombre d'un doute, que la création des Nations Unies était véritablement une décision historique. La prévention d'une catastrophe nucléaire, l'effondrement du système colonial, l'élimination de l'apartheid, l'expansion sans précédent du génie humain dans le domaine de la science et de la technique, tout cela a été réalisé, dans une grande mesure, grâce à l'Organisation dont nous célébrons aujourd'hui le cinquantième anniversaire.

Mais l'ONU ne devrait pas seulement penser aujourd'hui à ce qui a été fait mais plutôt à ce qui reste encore à faire. Malheureusement, au seuil du troisième millénaire le monde est toujours préoccupé par de nombreux problèmes qui sont des reliquats du passé : des guerres; des conflits armés dans diverses régions; le terrorisme et d'autres types de crimes; des catastrophes écologiques; la pauvreté et la faim. Et beaucoup d'autres choses encore menacent l'avenir de l'humanité.

Seule l'Organisation des Nations Unies, cette Organisation universelle qui reflète les intérêts de tous les peuples de la terre, peut mettre en commun les efforts de la communauté des nations pour résoudre ces problèmes. Nous ne pouvons être d'accord avec ceux qui émettent des doutes sur le rôle de l'ONU dans le monde de l'avenir. Renoncer à l'ONU serait renoncer à l'idée même de la solidarité de tous les peuples de la terre face à nos problèmes communs. Si l'on permettait que cela se produise, ce serait un crime contre ceux qui, il y a 50 ans, ont triomphé du fascisme et ont créé ce mécanisme unique pour le maintien de la paix.

Je crois que l'esprit humain qui a fait tant de découvertes peut parvenir à rendre l'ONU plus efficace. Nous devons trouver les moyens financiers de le faire, et cela est possible. L'Organisation a montré qu'elle était viable pendant la guerre froide et lors des affrontements de blocs. Maintenant, elle doit confirmer l'efficacité de ses actions dans notre monde multipolaire. La chose la plus importante consiste à prévenir une nouvelle division dans le monde.

Compte tenu de cela, nous croyons que l'expansion de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord est lourde de conséquences imprévues pour l'avenir de l'Europe. Le Bélarus, qui, géographiquement, est situé au centre de notre continent, a été, plusieurs fois dans notre histoire, le premier à souffrir d'un nouvel affrontement. Je suis convaincu qu'au seuil du troisième millénaire nous ne devrions pas penser à l'élargissement d'alliances militaires et politiques. Au contraire, nous devrions essayer d'éliminer la possibilité même des guerres et réduire ou détruire complètement les armes nucléaires.

Nous pouvons parler ici en connaissance de cause car le Bélarus a été le premier État dans l'histoire qui a volontairement et sans conditions renoncé aux armes nucléaires. Malheureusement, nous nous trouvons dans une situation paradoxale, où notre attachement aux idées du désarmement a entraîné des difficultés économiques graves pour le pays. Nous avons été obligés de détourner des ressources destinées aux programmes sociaux pour détruire les armes qui avaient été accumulées sur notre territoire pendant la période d'affrontement des blocs. Je suis convaincu que pour les dirigeants des États qui ont participé à la guerre froide, un sentiment de justice prévaudra et qu'ils nous aideront à régler cette question.

Enfin et surtout, je tiens à souligner l'intensification des problèmes socio-économiques dans diverses régions, ainsi que la division du monde entre pays pauvres et pays riches. Les nouveaux États indépendants connaissent maintenant les affres d'une crise socio-économique grave. Le fossé qui s'est de plus en plus creusé pendant des années maintenant n'a rien apporté de bon à personne.

Par conséquent, nous ne devons pas nous étonner des processus d'intégration en cours, et encore moins les craindre. Le resserrement des liens entre pays frères a pour effet d'unir les efforts visant à résoudre des problèmes communs, et ne pose aucune menace pour la sécurité ou les intérêts de qui que ce soit.

Je suis convaincu que nos peuples finiront par vaincre leurs problèmes socio-économiques. Je suis convaincu que le règlement des problèmes économiques et sociaux du Bélarus et d'autres pays qui faisaient autrefois partie de l'Union soviétique sera dans l'intérêt de tous les Membres des Nations Unies. La paix et la sécurité sur terre sont impossibles sans le bien-être économique et la stabilité sociale des États nouvellement indépendants.

La détérioration de l'environnement de la planète est un autre problème — un problème croissant, à proprement parler — qui représente une terrible menace pour la sécurité de nos populations. Le peuple du Bélarus a beaucoup souffert de l'accident de Tchernobyl, qui est la plus grande catastrophe écologique de notre époque. Plus de 40 % des particules radioactives sont tombées sur notre territoire, et le pays a été obligé de soustraire plus de 20 % de son budget pour faire face aux conséquences de la catastrophe. J'espère que les Nations Unies n'abandonneront pas les populations victimes de la catastrophe de Tchernobyl et qu'elles ne les laisseront pas faire face seules à cette tragédie.

Les peuples ne pourront faire face aux nouvelles menaces auxquelles l'humanité est confrontée en cette fin du XXe siècle à moins qu'ils ne renoncent à leur égoïsme national. Les grandes puissances ne doivent pas penser en termes de diktat ou de soumission des peuples à leur influence, mais en termes de leadership pour résoudre les problèmes qui se posent à l'humanité. Même si certains pays n'aiment pas entendre cela, les Nations Unies restent le meilleur instrument pour coordonner les intérêts de tous les peuples. Mon pays fera tout ce qui est en son pouvoir pour que l'Organisation se montre à la hauteur des espoirs que nos peuples ont placés en elle.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République du Bélarus de sa déclaration.

S. E. M. Alyaksandr Lukashenka, Président de la République du Bélarus, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Stojan Andov, Président par intérim de l'ex- République yougoslave de Macédoine

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Stojan Andov, Président par intérim de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

S. E. M. Stojan Andov, Président par intérim de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim Andov (*parle en macédonien; interprétation à partir d'un texte anglais fourni par la délégation*) : L'allocution que devait faire aujourd'hui mon pays devant cette éminente Assemblée mondiale aurait dû être prononcée par le Président de la République de Macédoine, M. Kiro Gligorov. Celui-ci était dans l'impossibilité d'être présent ici aujourd'hui car il subit un traitement médical à la suite du déplorable acte terroriste dirigé contre lui. Heureusement, l'objectif politique de cette tentative d'assassinat, qui visait à déstabiliser la République de Macédoine, à modifier son cours démocratique et pacifique ainsi que son rôle en tant qu'élément clef de la paix dans le sud des Balkans, n'a pas été atteint. Cette politique restera l'orientation permanente et stratégique de la République de Macédoine.

Je voudrais saisir cette occasion, au nom des citoyens de la République de Macédoine, pour exprimer ma sincère reconnaissance aux représentants des Nations Unies et aux innombrables chefs d'État qui ont manifesté leur appui et

leur solidarité à la République de Macédoine en ces heures difficiles.

De toute évidence, les progrès réalisés grâce à l'existence des Nations Unies sont extrêmement importants. La Charte a survécu à l'épreuve du temps de ces 50 dernières années et elle continue d'être la base fondamentale sur laquelle on parviendra à bâtir la paix, la sécurité, la coopération et le développement économique et social du monde.

Au cours des 50 dernières années, le monde a énormément changé. C'est ainsi qu'à juste titre nous sommes tous confrontés à la nécessité de réformer l'Organisation. Les réformes que nous envisageons sont avant tout destinées à rendre plus efficace le travail fait par l'ONU et ses institutions, à renforcer le rôle joué par les Nations Unies pour ce qui est de maintenir la paix, de renforcer la sécurité collective, d'harmoniser la coopération politique ainsi que le développement socio-économique à l'échelle mondiale.

La République de Macédoine s'est révélée être un facteur de paix dans le sud des Balkans. Nous avons choisi la voie pacifique et légitime pour réaliser le droit du peuple macédonien à l'autodétermination et à l'indépendance. Nous avons opté pour la démarche pacifique et pour les négociations politiques afin de dissoudre la République fédérative socialiste de Yougoslavie, et nous avons refusé de prendre part à la guerre interethnique dans la région. Nous avons choisi de ne pas recourir à la force et de ne pas violer les frontières existantes et nous avons proclamé l'indépendance à l'intérieur de frontières constitutionnelles et internationalement reconnues. Nous avons également choisi de mener une politique de bon voisinage avec tous nos voisins et, partant, nous avons réussi à surmonter les causes historiques de ce qui constituait la pomme de discorde. Enfin, nous avons opté pour une réforme rapide du marché, pour la démocratie et pour l'intégration des pays européens.

Les Nations Unies ont appuyé l'orientation nationale et internationale de la République de Macédoine et son rôle clef en ce qui concerne la paix dans le sud des Balkans en déployant la Force de déploiement préventif des Nations Unies dans la République de Macédoine. Celle-ci a permis d'empêcher l'escalade de la guerre dans le sud des Balkans et de bien faire comprendre que l'indépendance et l'intégrité territoriale de la République de Macédoine offrent concrètement un intérêt pour les Nations Unies. En outre, il y a eu sous l'égide des Nations Unies l'amorce d'une normalisation des relations entre la République de Macédoine et la République de Grèce.

La République de Macédoine reste prête à participer activement et pleinement aux travaux des Nations Unies dans l'espoir que, conformément à la Charte, nous obtenions enfin le droit que l'Organisation nous appelle par notre nom constitutionnel — la République de Macédoine —, et que nous recevions l'appui actif qui nous permettra de surmonter les dommages subis du fait des sanctions et des blocus.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président par intérim de l'ex-République yougoslave de Macédoine de sa déclaration.

S. E. M. Stojan Andov, Président par intérim de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Michal Kováč, Président de la République slovaque

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Michal Kováč, Président de la République slovaque.

S. E. M. Michal Kováč, Président de la République slovaque, est escorté à la tribune.

Le Président Kováč (*parle en slovaque; interprétation à partir d'un texte anglais fourni par la délégation*) : C'est pour moi un grand plaisir que de prendre la parole devant cette éminente assemblée de représentants des États Membres des Nations Unies et de hauts fonctionnaires de l'Organisation mondiale. Je suis convaincu que les festivités auxquelles nous prenons tous part à l'occasion de cette cinquantième session de l'Assemblée générale marqueront le début d'une ère nouvelle dans notre façon responsable et réfléchie de considérer l'évolution future de la communauté internationale.

La Slovaquie, si elle est l'un des plus jeunes États Membres des Nations Unies, partage aussi, puisqu'elle faisait partie de l'ancienne Tchécoslovaquie, les traditions de l'un des Membres fondateurs des Nations Unies. Pour notre pays, les Nations Unies sont la plus importante organisation mondiale, celle qui joue un rôle irremplaçable dans les relations internationales depuis un demi-siècle. Nous sommes fiers que des diplomates slovaques aient été présents lors de sa création. Du reste, l'un d'entre eux était le tout premier Conseiller juridique des Nations Unies. Il s'agit de M. Ivan Kerno, juriste et diplomate slovaque éminent, qui avait le titre de Sous-Secrétaire général adjoint.

Les Nations Unies ont été créées après une vaine tentative de domination mondiale absolue et dans l'euphorie de la victoire remportée contre cette tentative. L'Organisation a été créée pour empêcher qu'une telle catastrophe ne se reproduise et pour préserver les générations futures des souffrances et des horreurs de la guerre. La République slovaque apprécie au plus haut point les efforts passés et présents des Nations Unies dans le domaine des relations internationales.

L'Organisation des Nations Unies est un organisme vivant; il connaît des périodes de succès mais est également conscient de ses lacunes. D'une part, nous pouvons apprécier le rôle passé et actuel de l'Organisation dans le règlement des problèmes liés à la paix et à la sécurité. D'autre part, les problèmes sociaux ainsi que les processus de renforcement de la démocratie et de la protection des droits de l'homme nécessiteront une approche plus délicate et, surtout, plus efficace à l'avenir. Nous sommes actuellement témoins de l'accroissement du rôle de l'ONU dans le domaine du développement économique et social, où existe une certaine disproportion. La communauté internationale ne peut pas se permettre, dans son propre intérêt, de ne pas corriger cette disproportion.

La tendance actuelle montre clairement que ses dénominateurs communs sont l'interdépendance et l'interconnexion. L'Organisation des Nations Unies se trouve devant une tâche difficile mais inévitable. Cette tâche exige qu'elle règle les problèmes liés aux changements dans sa structure institutionnelle et dans ses mécanismes administratifs et juridiques et — ce qui n'est pas le moindre — liés à l'adoption de mesures susceptibles de mener à un fonctionnement plus efficace de l'ensemble du système et à sa revitalisation grâce à son remarquable potentiel humain. L'Organisation des Nations Unies ne peut changer qu'en se conformant aux souhaits et désirs de ses Membres. Si nous souhaitons que ces changements structurels aient un effet positif sur la situation internationale, la volonté politique et l'accord de nos gouvernements pris individuellement sont d'une importance cruciale.

L'Organisation des Nations Unies a une histoire relativement courte mais très dynamique. Au cours de sa brève existence, elle a fait de nombreuses contributions avérées au bien-être de l'humanité. Toutefois, des voix se font entendre aujourd'hui pour exprimer leur pessimisme quant à l'avenir de notre Organisation. Nous préférons croire que cette Organisation continue d'assurer sa viabilité par ses actions. Je voudrais ici citer un proverbe slovaque :

«Il n'y a que celui qui ne fait rien qui ne se trompe pas.»

À cet égard, la volonté et la capacité de l'ONU d'assumer et de continuer d'accepter son fardeau de grande responsabilité méritent notre plus grande reconnaissance et, particulièrement, notre volonté constante de participer à l'accomplissement des tâches nouvelles et plus exigeantes auxquelles l'Organisation est confrontée.

La Slovaquie est consciente de ses obligations envers l'ONU. Notre nouvel État a pris part avec succès à de nombreuses activités de l'ONU. Je n'en mentionnerai qu'une : notre participation aux opérations de maintien de la paix et aux opérations humanitaires. Je souhaite assurer les Membres que mon pays continuera d'agir conformément à ses obligations internationales et dans l'esprit général de coopération entre États qui règne dans l'Organisation des Nations Unies.

Qu'il me soit permis, pour terminer, d'exprimer ma sincère conviction que l'ONU, au moment où elle se réunit pour faire le bilan de ses réalisations à l'occasion de son jubilé, est bien équipée pour trouver des solutions non schématiques et constructives aux problèmes actuels et futurs les plus compliqués. Notre conviction est renforcée du fait que la coopération entre nous, en notre qualité de membres individuels de la communauté internationale, s'approfondit et se renforce. Je voudrais assurer les Membres que la Slovaquie souhaite être, et sera, un partenaire solide et sûr dans ce processus.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République slovaque de sa déclaration.

S. E. M. Michal Kováč, Président de la République slovaque, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Amata Kabua, Président de la République des Îles Marshall

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Amata Kabua, Président de la République des Îles Marshall.

S. E. M. Amata Kabua, Président de la République des Îles Marshall, est escorté à la tribune.

Le Président Kabua (*interprétation de l'anglais*) : J'apporte les chaleureuses salutations du peuple de la République des Îles Marshall. Monsieur le Président, je vous adresse et j'adresse au Secrétaire général, au nom du

peuple des Îles Marshall, nos plus chaleureuses félicitations pour le leadership dont vous faites tous deux preuve.

Reconnaissons en cette occasion historique la contribution des pères fondateurs et de ceux qui ont élaboré l'Organisation des Nations Unies et sa Charte. Leur vision a contribué à une prise de conscience toujours croissante des conditions préalables indispensables à la paix mondiale.

Aujourd'hui, c'est l'occasion de célébrer un demi-siècle d'existence de l'Organisation des Nations Unies et de ses réalisations, et également de réfléchir sur la façon dont, ensemble, nous pourrions mieux tracer notre voie et définir plus clairement nos objectifs pour les 50 prochaines années.

On prend aujourd'hui de plus en plus conscience de la capacité de l'homme de faire preuve d'une plus grande affection et d'une plus grande loyauté, comme le prouvent l'interdépendance et l'intégration croissantes. Et pourtant, la fomentation de conflits et de persécutions se poursuit sans relâche. Un état d'esprit bien ancré continue de placer l'ethnicité et l'État-nation au-dessus de tout, frustrant la réalisation des aspirations incarnées dans la Charte des Nations Unies.

La scène politique actuelle est aujourd'hui bien différente de ce qu'elle était il y a 50 ans. L'ONU se doit donc d'examiner de manière critique ses réalisations et ses structures et chercher des solutions pratiques. Il est impératif, par conséquent, que les éléments qui sont dépassés et qui ne répondent plus aux exigences d'une humanité en évolution constante soient balayés et relégués dans les courants de l'histoire.

Les principes fondamentaux régissant le fonctionnement des organes essentiels de l'ONU, tels que le Conseil de sécurité, doivent faire l'objet d'une attention particulière; il en est de même pour la Cour internationale de Justice et les conditions qui continuent de limiter son efficacité. Tout aussi importantes sont les éternelles contraintes et conditions financières qui entravent les travaux de l'ONU.

Au cours de la présente session, de nombreuses recommandations constructives et de vaste portée seront présentées. Je propose la convocation d'une conférence internationale avant la fin du siècle. Animés d'une ferme volonté et portés par une vision claire, nous devons nous efforcer de faire de la cause de la paix l'objet de nos consultations et chercher par tous les moyens en notre pouvoir à établir l'unité de toutes les nations. Ces consultations devraient mener à la formulation d'accords, de traités et de pactes

contraignants, dont les dispositions devraient être inviolables et définitives.

Les aspirations de l'humanité à la paix ont déjà créé un élan, dont le renforcement, en dépit de revers temporaires, ne pourra qu'atteindre son objectif ultime. C'est porté par cet élan qu'aux Îles Marshall nous avons beaucoup de mal à comprendre la nécessité et la raison sur lesquelles se fonde la reprise des essais nucléaires dans le Pacifique.

On a souvent entendu dans cette salle le son d'une sirène bruyante qui demande l'application pratique des principes démocratiques universels. En conséquence, que pourrait faire l'Organisation des Nations Unies de plus pertinent et de plus courageux que d'apporter dans sa propre Charte ces changements fondamentaux qui assureront le plein respect de ces mêmes principes?

Ces changements doivent être menés à bien par le biais de délibérations approfondies, afin d'assurer le renforcement d'une institution dont les bases doivent être inébranlables. L'humanité aspirant à un avenir qui porte la promesse de la paix et de la prospérité, nous avons le devoir d'élaborer les solutions les plus acceptables, en nous fondant sur nos convictions les plus profondes et sur notre vision commune de l'avenir.

L'Organisation des Nations Unies est l'instance la plus légitime où les intérêts et les préoccupations de chaque nation peuvent être exprimés et ses craintes dissipées. Nous sommes donc chargés de la lourde responsabilité de mettre au point les moyens de permettre aux citoyens du monde de jouir pleinement des bénéfices et de la prospérité d'une paix universelle.

C'est dans cet esprit que je me vois obligé de demander instamment que cesse l'éternelle rhétorique. L'Organisation des Nations Unies doit devenir un véritable organe directeur et prendre les rênes de la gestion des affaires qui touchent toutes les nations et qui sont mieux gérées au niveau collectif et mondial.

La transition dont nous sommes témoins n'est ni une oscillation ni une fluctuation ni même une évolution temporaire des affaires de l'humanité où les choses ne tarderont pas à revenir à la normale. C'est une transition mondiale, dont la tendance est irréversible et dont l'objectif est ferme. Nous devons donc reconnaître combien il est futile d'insister pour préserver le caractère sacro-saint du statu quo face à ces changements mondiaux inévitables. Sinon, cela équivaldrait à perpétuer l'existence d'un ordre qui est

lamentablement défectueux dans sa capacité de satisfaire aux exigences d'un monde en mutation. Le changement doit se produire. Notre noble tâche est donc de procéder à la transformation nécessaire du schéma de l'ordre actuel de sorte qu'il puisse favoriser l'efflorescence de l'objectif d'une société mondiale. Le statu quo ne peut plus rester sacro-saint. Ce n'est plus possible. Il faut que cela change.

La construction d'une base solide édiflée sur les valeurs partagées, comme les pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies en ont donné l'exemple il y a 50 ans, doit rester notre objectif inébranlable. Mais notre détermination et notre volonté doivent être renforcées et mues par une imagination plus audacieuse que par le passé pour qu'on puisse éliminer tous les obstacles profondément ancrés et jeter de façon permanente les fondements d'un nouvel ordre mondial inattaquable.

Que Dieu bénisse les Nations Unies!

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République des Îles Marshall de sa déclaration.

S. E. M. Amata Kabua, Président de la République des Îles Marshall, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. El Hadj Omar Bongo, Président de la République gabonaise

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. El Hadj Omar Bongo, Président de la République gabonaise.

S. E. El Hadj Omar Bongo, Président de la République gabonaise, est escorté à la tribune.

Le Président Bongo : Nous voici réunis aujourd'hui pour célébrer le cinquantenaire de la signature, à San Francisco, le 26 juin 1945, de la Charte des Nations Unies. Le système des Nations Unies fait, de la part de l'opinion publique internationale, l'objet de nombreuses critiques. On entend dire par-ci que l'ONU n'est qu'un forum où on fait des discours. On entend dire par là qu'elle est une Organisation inefficace.

Pour être souvent excessifs, ces propos n'en traduisent pas moins le désarroi qui s'empare de la communauté internationale face à certaines situations dramatiques. Le chemin parcouru par notre Organisation pendant le demi-siècle de son existence nous permet néanmoins de tirer les leçons de l'expérience acquise. Nous devons donc définir

ensemble de nouvelles actions afin de mieux assurer la réalisation des objectifs énoncés dans la Charte.

Mais face à ces objectifs et 50 ans plus tard, quelle est la situation de notre Organisation si l'on en juge par les images d'horreurs qui nous sont présentées, la persistance des conflits locaux et régionaux : Bosnie, Chypre, Somalie, Libéria, Rwanda, Burundi, Moyen-Orient, pour ne citer que ceux-là, si l'on en juge aussi par la prolifération des armes de destruction massive, menace quotidienne pour la paix et la sécurité internationales?

Si l'on retient encore le sous-développement toujours présent, avec son cortège de malheurs, d'aucuns seraient tentés de dire que l'Organisation n'a pas joué un rôle positif digne de passer dans l'histoire.

Pourtant, en dépit des insuffisances que l'on peut égrener, dont un nombre considérable est imputable à la période de la confrontation Est-Ouest, l'ONU a montré qu'elle était indispensable. Elle a montré en outre qu'elle demeurerait un centre où s'harmonisent concrètement les efforts des nations en vue de la réalisation des grands idéaux prônés par la Charte adoptée à San Francisco.

En effet, l'on peut mettre à l'actif de l'ONU d'avoir surtout assuré le respect des droits de l'homme en luttant contre le racisme ainsi que toutes les formes de discrimination. L'Organisation a également fortement contribué à la démocratisation en cours dans bien des pays.

Toutefois, s'il est légitime de se féliciter des progrès enregistrés, force est de reconnaître que ceux-ci auraient pu être plus considérables encore. Nous aurions dû pour cela, dans notre quête de la paix, faire preuve de plus d'imagination et de réalisme. Au lieu de cela, nous nous sommes contentés trop souvent d'attitudes donnant bonne conscience, sans que nos problèmes trouvent des solutions. Or, nous le savons tous, les efforts en faveur de la paix et du développement dépendent de nous-mêmes et de nous seuls. Et nous savons aussi que nous pouvons instaurer la paix et réaliser le développement si, tous ensemble, nous voulons vraiment l'un et l'autre. Je dis bien tous ensemble.

En effet, les défis à relever à l'aube du troisième millénaire, si nombreux et si complexes, dépassent souvent les frontières nationales. Cela veut dire que, sans une coopération internationale et une volonté politique agissantes, il sera bientôt impossible à un pays agissant seul, si puissant soit-il, de leur apporter une réponse efficace et définitive.

Assurément, les Nations Unies ont déployé au cours de ces années des efforts remarquables en mettant en oeuvre de vastes programmes : lutte contre le trafic illicite de drogues et le terrorisme international, lutte contre le sous-développement, campagne contre le syndrome d'immunodéficience acquise (sida) et d'autres maladies, que sais-je. Hélas! les résultats obtenus jusqu'ici n'ont pas répondu à nos espérances et à l'attente de nos peuples.

Nous devons donc nous engager davantage pour mettre en commun nos ressources afin de faire disparaître tous les maux qui nous assaillent et bâtir ce monde paisible dont rêvaient les auteurs de la Charte. Dans cette perspective, il nous faut une Organisation plus forte, apte à répondre promptement aux sollicitations de l'heure et à prévenir les dangers futurs. La Charte des Nations Unies nous en fournit les moyens. Adaptons-les, si cela est nécessaire, à l'évolution du temps, et agissons.

Les bouleversements observés ces dernières années ont considérablement influencé le cours de la vie internationale. Le moment est venu de réexaminer les pratiques des Nations Unies afin de les mettre en harmonie avec le nouveau contexte. Dans cette recherche, le Conseil de sécurité, organe principal pour le maintien de la paix, devrait être réformé pour épouser la configuration actuelle de notre Organisation.

Voilà quelques réflexions auxquelles, je crois, nous devons apporter des réponses rapides si nous voulons que les Nations Unies soient vraiment au service des intérêts de l'humanité tout entière.

De nombreuses études pour revitaliser l'ONU ont été publiées au cours de ces dernières années. Réunissons-les pour en tirer ce qui peut permettre à notre Organisation d'accroître son efficacité. Et puisqu'un groupe de travail intergouvernemental vient d'être mis en place pour mener une réflexion dans ce sens, faisons accélérer le dépôt de ses conclusions afin que nous prenions les décisions qui s'imposent.

Dans l'immédiat, renforçons les mécanismes qui ont fait leurs preuves et qui ont été unanimement acceptés, dans le combat que nous menons pour la paix et le progrès économique et social.

S'agissant du maintien de la paix et du règlement des conflits, les Nations Unies devront, dans la majorité des cas, favoriser le recours aux moyens pacifiques. Ces moyens, au nombre desquels figurent le dialogue, la négociation, le respect mutuel, finissent toujours par prouver leur efficacité.

Ils prennent ainsi bien souvent le pas sur l'usage de la force.

Malheureusement, ces moyens s'avèrent parfois inopérants. Le recours à la force devient donc indispensable. Sachons alors le faire conformément aux dispositions pertinentes de la Charte, et si possible, en collaboration avec les organisations politiques ou militaires régionales des régions où le conflit a éclaté.

Pour conduire toutes ces actions, l'ONU a besoin de moyens financiers. Nous devons les lui donner à travers les contributions des États; car sans elles, notre Organisation serait comme «une voiture sans carburant».

Le combat pour la paix est, surtout maintenant, un combat pour le développement. En effet, l'absence de développement économique et social est de nos jours une menace pour la paix et la sécurité au même titre que l'affrontement militaire. Or ce que l'on constate aujourd'hui est loin d'être encourageant et constitue bien au contraire une vive préoccupation.

En effet, les ressources destinées au développement diminuent de façon inquiétante au lieu d'augmenter. C'est là une menace pour les démocraties naissantes et un danger pour l'Afrique en particulier.

Nos assises devraient donc se pencher sérieusement sur cette question.

À ce stade, je voudrais souhaiter que les relations entre les pays du Nord et ceux du Sud s'expriment à travers davantage de solidarité et de compréhension.

Je suggère donc qu'un vrai dialogue, un dialogue permanent, s'établisse, sous les auspices des Nations Unies, entre les chefs d'État et de gouvernement du Sud et ceux du Nord. Ainsi pourront être trouvées les solutions aux problèmes d'intérêt commun. Les dernières rencontres sous l'égide des Nations Unies que furent le sommet de Rio sur l'environnement, celui de Copenhague sur le développement social, sans oublier la récente conférence sur les femmes à Beijing, offrent à cet effet des plates-formes riches de propositions utiles. Cherchons à les exploiter pour imprimer à notre Organisation le nouvel élan dont elle a besoin alors qu'elle fête ses 50 ans.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République gabonaise de sa déclaration.

S. E. El Hadj Omar Bongo, Président de la République gabonaise, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Ernesto Zedillo, Président des États-Unis du Mexique

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ernesto Zedillo, Président des États-Unis du Mexique.

S. E. M. Ernesto Zedillo, Président des États-Unis du Mexique, est escorté à la tribune.

Le Président Zedillo (*interprétation de l'espagnol*) : J'assiste à cette cérémonie pour exprimer le plaisir de mon pays à l'occasion du cinquantenaire de l'Organisation des Nations Unies.

Animé par son histoire et par sa conviction, le Mexique était un des Membres fondateurs des Nations Unies et en a toujours été un Membre actif. L'Organisation comprend aujourd'hui 185 Membres, ce qui lui confère une représentation universelle. Par son vote et sa diplomatie, le Mexique y a largement contribué.

Le Mexique reconnaît que pendant cette moitié du siècle, les Nations Unies ont indéniablement contribué à éviter une conflagration mondiale et à encourager la solution pacifique des conflits.

Dans notre monde actuel subsistent de graves problèmes qui ont été à l'origine des conflits qui, dans le passé, ont provoqué des affrontements; la globalisation et l'interdépendance coexistent avec des tendances isolationnistes et intolérantes. Les nationalismes étanches, les tentatives de génocide et de morcellement, la détérioration écologique et le trafic de drogue, les disparités économiques, l'inégalité sociale et la pauvreté sont à la source des menaces à la paix et à la sécurité.

C'est pourquoi les principes ayant donné naissance aux Nations Unies conservent aujourd'hui toute leur vigueur et toute leur raison d'être. Nous devons par conséquent renforcer les Nations Unies en tant que forum universel pour le dialogue et la paix, pour que règnent la sécurité et la coopération entre les peuples, et pour que les relations entre les États soient conformes au droit international.

Les Nations Unies doivent être l'instance privilégiée pour atteindre un monde non menacé par le danger nucléaire. Avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, le

Mexique a établi une grande région sans armes nucléaires. Le Mexique demande à la communauté internationale de poursuivre ses travaux afin de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Les Nations Unies doivent contribuer, d'une manière plus active, à la lutte contre le trafic de drogue, qui, de nos jours, représente la plus grande menace à la sécurité de nos pays, à la santé de nos jeunes et à la solidité de nos institutions.

L'ONU doit jouer un rôle déterminant dans l'élaboration d'une stratégie intégrale visant à combattre, avec la même énergie, la production, le trafic et la consommation de drogue.

Les Nations Unies peuvent renforcer leur participation dans la création d'une culture de responsabilité vis-à-vis de l'environnement et dans la coopération pour la préservation de la riche diversité naturelle de la planète.

Les Nations Unies constituent une instance particulièrement utile pour encourager le respect des droits de l'homme et de la culture des communautés autochtones, pour répandre la démocratie et la justice, pour refouler toute forme de racisme, de xénophobie ou d'exclusion. Les Nations Unies doivent contribuer résolument et d'une manière plus créative à promouvoir le développement et à combattre la pauvreté, à faire valoir les droits de la femme et des personnes handicapées. Les Nations Unies doivent contribuer à ce que tous les peuples puissent profiter des avantages offerts par l'économie mondiale.

La paix et la sécurité internationales doivent reposer sur le développement et l'équité. La paix et le développement sont indissociables, de même que la sécurité et la prospérité sont inséparables. En semant le développement, nous récolterons la paix.

C'est dans ces objectifs que réside toute la vigueur des Nations Unies. Ils permettent de renouveler et d'accroître les tâches de l'Organisation et rendent sa mission permanente et vitale.

Afin de favoriser l'accomplissement de cette mission, le Mexique favorise une réforme du système des Nations Unies. Le Mexique travaillera pour une réforme qui respecte les buts et les principes ayant donné naissance à cette Organisation — une réforme assurant un système plus démocratique et transparent, plus efficace et mieux préparé pour bâtir un avenir de paix.

Le Mexique renouvelle sa confiance en les Nations Unies en tant qu'instance représentant pleinement la diversité de l'homme et la pluralité des nations. Le Mexique, enfin, promet qu'il continuera à travailler avec notre Organisation pour la paix, le progrès et le bien-être de tous les peuples.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président des États-Unis du Mexique de sa déclaration.

S. E. M. Ernesto Zedillo, Président des États-Unis du Mexique, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Saparmurat Niyazov, Président du Turkménistan

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Nous allons entendre maintenant une allocution de S. E. M. Saparmurat Niyazov, Président du Turkménistan.

S. E. M. Saparmurat Niyazov, Président du Turkménistan, est escorté à la tribune.

Le Président Niyazov (*interprétation du russe*) : Alors que je prends pour la première fois la parole à l'Assemblée générale des Nations Unies au nom de l'État indépendant du Turkménistan, je voudrais tout d'abord féliciter chacun de vous ici à l'occasion du cinquantième anniversaire de la plus haute instance du monde.

Depuis qu'il a déclaré son indépendance et qu'il est devenu Membre de l'Organisation des Nations Unies, le 2 mars 1992, le Turkménistan a été en mesure de participer de façon indépendante aux affaires de la communauté mondiale à un moment où un monde nouveau prend forme. L'affrontement de blocs du XXe siècle sur des bases idéologiques a disparu, et l'humanité doit choisir la voie à suivre. Le Turkménistan a fait son choix de principe en déclarant son adhésion aux buts et principes de la Charte des Nations Unies. Nous nous associons à ceux qui croient à la philosophie selon laquelle le monde doit être uni tout en reconnaissant les différences qui existent. Nous pensons qu'il nous faut un partenariat civilisé, libre du diktat, des idées imposées et des modes de vie imposés.

Le Turkménistan appuie les efforts visant à améliorer l'Organisation des Nations Unies et ses structures. Le monde a changé; les conditions dans lesquelles les États existent ont changé. Il faut que cela se reflète également dans l'oeuvre des Nations Unies. Nous sommes d'accord qu'il convient d'élargir le Conseil de sécurité des Nations Unies pour qu'il représente de façon adéquate les intérêts de

tous les États et de toutes les régions du monde. S'efforcer de créer un nouvel ordre mondial, civilisé, doit aller de pair avec la démocratisation du mécanisme de prise de décisions et la participation de tous les États à ce processus.

Le nouveau monde, qui en a fini avec la bipolarité, est une communauté de partenaires égaux sans division d'États en grands ou petits, les uns au centre et les autres à la périphérie. Il ne devrait plus y avoir d'États supérieurs disposant de pouvoirs spéciaux et de prérogatives particulières qui appartiennent en fait à la communauté internationale tout entière. Une telle démarche renforcerait la responsabilité de la mise en oeuvre des décisions de l'Organisation des Nations Unies en vue de leur pleine réalisation, question importante inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale à sa présente session.

M. Nujoma (Président de la Namibie), Vice-Président de l'Assemblée générale, assume la présidence.

Ce problème se pose toujours, car les espoirs optimistes que la fin de la guerre froide créerait un monde sûr ne se sont pas concrétisés. Les nouvelles réalités n'ont pas permis de résoudre les anciens problèmes et l'émergence d'États indépendants a donné naissance à de nouveaux conflits dans différentes régions du monde.

Nous sommes conscients de leurs effets néfastes dans notre partie du monde, en Asie. Étant donné son énorme potentiel humain et ses ressources naturelles et intellectuelles, notre continent a toutes les possibilités de devenir la région la plus riche et la plus prospère du monde. Malheureusement, l'instabilité et les conflits régionaux de longue date sont devenus une toile de fond politique permanente sur le continent asiatique, entravant considérablement la recherche de solutions aux questions de développement national. Il faut donc que le continent examine les questions d'importance vitale telles que la création d'un ordre plus juste et plus équitable dans les domaines de l'économie, de l'information et des échanges culturels. Non moins importante est la tâche de neutraliser les efforts visant à former différents blocs politiques sur la base d'éléments linguistiques, religieux ou géographiques communs.

Le Turkménistan, quant à lui, s'est lancé sur la voie historique du développement indépendant; en fait, l'État turkmène existait il y a huit siècles. La nation turkmène a succédé aux plus anciennes civilisations, comme les Parthes, les Seljuques et d'autres. Tout au long de son histoire séculaire, faite de drames, de triomphes et de tragédies, le peuple turkmène a accumulé un potentiel spirituel puissant tout en préservant son identité nationale. Nous basant sur

notre fondement historique et notre expérience récente, nous avons réussi à préserver la stabilité sociale en cette période cruciale.

Très rapidement, nous avons mis au point des programmes d'édification de la nation et les avons mis en oeuvre, et nous avons établi des liens avec le reste du monde. Notre modèle d'État correspond à la mentalité nationale et aux traditions du peuple turkmène et reflète les principes humains universels consacrés dans la Charte des Nations Unies. Nous harmonisons chaque mesure que nous prenons, d'une part avec les intérêts nationaux du Turkménistan, et d'autre part avec les besoins de stabilité régionale et de renforcement de la sécurité internationale. Nous sommes toujours plus convaincus que l'un et l'autre sont indissociables.

Ce facteur est particulièrement important pour nous : le Turkménistan est à un carrefour du monde; il compte plus d'un quart des gisements mondiaux d'hydrocarbure et il est au quatrième rang pour les réserves de gaz naturel. Cela indique clairement la justesse de notre politique de neutralité, qui correspond aux intérêts de la coopération internationale, compte tenu de la situation géographique du Turkménistan. C'est sur cette base que nous avons mis au point la politique de neutralité constructive du pays; nous lançons un appel du haut de cette tribune pour que les chefs d'État ou de gouvernement prêtent leur appui à notre initiative.

Nous sommes prêts à donner notre pleine coopération pour que notre potentiel puisse être utilisé sur la base du partenariat et du bénéfice mutuel. Le destin a voulu que, en matière de relations internationales, le Turkménistan soit mi-européen, mi-asiatique. À cet égard, nous partageons pleinement les réflexions du Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, que de nouvelles voies de liaison devraient passer par le Turkménistan et ses pays voisins et qu'un pont transcontinental entre l'Europe et l'Asie devrait être construit.

Cette réflexion correspond à notre idée qu'il y a aujourd'hui une nouvelle région formée par les États d'Asie centrale, le Moyen-Orient, l'Asie du Sud-Ouest, certaines parties du Caucase et le Proche-Orient. De nombreux pays de la région sont devenus membres d'une Organisation de coopération économique (ECO), qui a développé un partenariat interrégional actif, notamment avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Union européenne. Le Turkménistan assumera l'année prochaine la présidence de l'Organisation de coopération économique et ne ménagera aucun effort pour promouvoir ces processus bénéfiques. À cet égard, nous saluons l'initiative de la France d'accueillir

le premier sommet des chefs d'État d'Europe et d'Asie au printemps de l'année prochaine.

Le Turkménistan poursuit une politique de neutralité positive permanente, en respectant strictement les règles de conduite internationale d'un État neutre. À cet égard, nous voudrions remercier le Secrétaire général des Nations Unies et les chefs d'État ou de gouvernement qui ont appuyé notre initiative, tant au niveau bilatéral que durant cette session de l'Assemblée générale. Je voudrais dire notre gratitude aux États membres du Mouvement des non-alignés qui se sont réunis récemment pour leur onzième sommet à Carthagène et qui ont unanimement donné leur approbation et leur appui à la politique de neutralité du Turkménistan. Nous sommes reconnaissants aux États membres de l'Organisation de coopération économique (OCE) et à nos voisins de leur compréhension quant à nos bonnes intentions et nos objectifs. Le Turkménistan neutre est prêt à promouvoir les objectifs des Nations Unies et à mettre en oeuvre ses programmes de diplomatie préventive, de rétablissement de la paix, maintien de la paix et consolidation de la paix. Nous reconnaissons que le statut de neutralité implique non seulement des droits mais également des responsabilités, que nous assumons pleinement et sommes prêts à exécuter conformément aux principes de l'ONU.

Pendant des siècles, le Turkménistan a tiré sa réputation d'une race de chevaux exceptionnels, de ses tapis et de ses ressources naturelles. Aujourd'hui, il s'efforce d'être connu dans le monde pour sa position politique. Magtimguly, écrivain classique et philosophe turkmène, disait jadis : «Les propos irrités ou malveillants ne sont pas de mise; ma nation n'accepte pas la malveillance.» Ces paroles énoncées il y a deux siècles ont pris un nouveau sens aujourd'hui. Le Turkménistan, indépendant, démocratique et neutre, participera aux efforts communs pour réaliser l'équité, l'humanisme et le triomphe des idéaux des Nations Unies.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président du Turkménistan de sa déclaration.

S. E. M. Saparmurat Niyazov, Président du Turkménistan, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Guntis Ulmanis, Président de la République de Lettonie

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocu-

tion de S. E. M. Guntis Ulmanis, Président de la République de Lettonie.

S. E. M. Guntis Ulmanis, Président de la République de Lettonie, est escorté à la tribune.

Le Président Ulmanis (*parle en letton; interprétation à partir d'un texte anglais fourni par la délégation*) : Je félicite l'Organisation des Nations Unies à l'occasion de son cinquantième anniversaire. Je souhaite que nos travaux soient harmonieux et productifs durant cette période de célébration, de souvenirs et de bilan.

Les peuples des Nations Unies, en créant l'Organisation, étaient décidés à préserver les générations futures du fléau de la guerre. Cet objectif était recherché à une époque où l'espoir et l'idéalisme prévalaient au sein de la communauté européenne.

La Lettonie aurait dû être au nombre des signataires originels de la Charte des Nations Unies, mais en a été empêchée du fait qu'elle était alors sous occupation. Cependant, le message de liberté et d'égalité de l'ONU a aidé à entretenir l'espoir en Lettonie durant les longues années d'occupation. Quant à eux, les Lettons et leurs frères baltes en exil se sont tournés vers l'ONU pour tenter de faire revenir les États baltes au sein de la communauté des nations. Aujourd'hui, en tant qu'État Membre de l'ONU, la Lettonie participe aux efforts déployés pour améliorer l'Organisation.

L'ONU a beaucoup fait depuis sa création. La paix et la réconciliation ont été rendues possibles grâce à la diplomatie préventive et au maintien de la paix sous l'égide de l'ONU. L'aide humanitaire a été apportée là où sévissaient des crises dans le monde, pour assurer la survie de millions de personnes et leur offrir un abri. L'Organisation a été l'instance d'où ont été lancées des initiatives d'une importance vitale pour l'humanité.

La fin de la guerre froide nous a donné l'occasion de concrétiser la vision des fondateurs de l'ONU : la création d'un ordre mondial dans lequel les principes de la Charte sont respectés et ses objectifs atteints. Pourtant, la situation actuelle dans le monde n'est pas sans analogie historique avec l'époque où la Société des Nations assumait la responsabilité de la sécurité collective. Une génération de Lettons encore vivants aujourd'hui se souviennent clairement des résultats de l'agression et son apaisement en 1939. Je le dis en toute connaissance de cause, car je sais le calvaire enduré par la Lettonie et son peuple.

Depuis sa création, l'ONU a tenté de relever les divers défis lancés à la paix et à la sécurité internationales. Les menaces contemporaines diffèrent de celles antérieures à la seconde guerre mondiale. Les mécanismes de prévention des conflits tels que la diplomatie préventive et d'autres mesures propres à accroître la confiance ont acquis une importance fondamentale pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Les menaces contemporaines frappent les États et les peuples sans distinction. Nul n'est à l'abri des effets du crime transnational, du terrorisme et du trafic de stupéfiants et de matières nucléaires. Ces problèmes ne s'arrêtent pas aux frontières nationales; les États et les sociétés ne peuvent les régler isolément. De fait, l'interdépendance profite à chaque État tout en les soutenant tous.

Le mot clef de la présente session est celui de réforme. La Lettonie participe activement aux efforts déployés pour réformer et renforcer le système des Nations Unies, afin qu'il puisse servir plus efficacement les habitants de notre planète. Les changements et l'incertitude dans le monde détermineront la nature des réformes.

Le fonctionnement du Conseil de sécurité doit continuer à devenir plus transparent et plus ouvert, tout en préservant l'efficacité. Son élargissement doit accroître le rôle des petits pays, respecter le principe de la répartition géographique équitable et prendre en compte les nouvelles réalités géopolitiques de l'après-guerre froide.

Les réformes visant l'amélioration de la situation financière de l'ONU doivent avoir deux volets : des mécanismes de financement novateurs doivent être mis au point et le mécanisme actuel d'établissement des quotes-parts doit être revu afin de refléter pleinement le principe d'égalité souveraine. Les réformes doivent éliminer les obstacles qui empêchent de nombreux États Membres de verser leur quote-part en temps voulu et en totalité.

Les conférences mondiales tenues à Vienne, au Caire, à Copenhague et à Beijing ont adopté des déclarations et des programmes d'action dont la mise en oeuvre dépend de la volonté des États. Conformément aux recommandations de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, la Lettonie a créé un bureau d'État indépendant pour les droits de l'homme. Le Programme des Nations Unies pour le développement et son bureau en Lettonie ont joué un rôle important et constructif dans sa mise sur pied.

La survie de l'humanité est impensable sans l'adoption de sérieuses mesures destinées à protéger notre environnement. À cette fin, la Lettonie s'efforce d'organiser, à

l'aube du siècle prochain, une conférence internationale sur le désarmement et sur ses liens avec l'environnement et le développement.

Toute tâche est réalisable, pour autant que les États soient animés de la volonté nécessaire à cet égard. Rainis, le poète letton candidat au prix Nobel, a dit : «ce qui se transforme survivra». Ainsi, l'ONU doit changer afin que les progrès auxquels nous aspirons pour le siècle prochain puissent devenir réalité.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République de Lettonie de sa déclaration.

S. E. M. Guntis Ulmanis, Président de la République de Lettonie, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. Mme Mary Robinson, Présidente de l'Irlande

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. Mme Mary Robinson, Présidente de l'Irlande.

S. E. Mme Mary Robinson, Présidente de l'Irlande, est escortée à la tribune.

La Présidente Robinson (*interprétation de l'anglais*) : Les 51 États qui ont fondé l'Organisation en 1945 ont bien travaillé. L'ONU est devenue la première organisation universelle d'États dans l'histoire de l'humanité, et elle a élaboré toute la structure des relations internationales au cours de la seconde moitié du XXe siècle.

Mais notre Réunion commémorative extraordinaire ne sera qu'un rituel vide de sens, rapidement oublié, si nous nous limitons à échanger des félicitations. Le moment est venu d'adapter et de renouveler ce qui nous a été légué, de nourrir une vision analogue à celle d'il y a un demi-siècle. Le moment est surtout venu pour les États Membres de prendre un nouvel engagement et de le concrétiser.

Nous approchons de la fin du siècle et du début d'un nouveau millénaire. Y a-t-il déjà eu une époque riche de tant de possibilités? Y a-t-il déjà eu une époque marquée par tant de préoccupations? L'humanité détient maintenant le sort de toutes les autres espèces entre ses mains; elle occupe toute la planète; elle possède la Terre.

Comment allons-nous nous organiser pour assumer cette responsabilité écrasante? La nature humaine ne

changera pas, mais, tout au long de son histoire, l'humanité s'est toujours montrée encline à la compassion et à la solidarité, initialement pour la famille, ensuite pour la famille élargie, le clan, la tribu, la cité et la nation. Pouvons-nous maintenant apprendre à étendre notre solidarité et notre compassion à toute la famille humaine — dans toute sa riche diversité — et, au-delà à toute la vie sur la planète, que nous pouvons maintenant préserver ou détruire? Aussi fragiles et éphémères que nous soyons en tant qu'individus, c'est à nous qu'il appartient de gérer toute la vie que nous connaissons et la Terre qui l'abrite.

Ceux d'entre nous qui dirigent les nations aujourd'hui devront comprendre et accepter cette énorme responsabilité. Nous vivons dans un monde d'États souverains, un monde où les conflits sont un danger constant et où les armes deviennent toujours plus puissantes, un monde où les États sombrent parfois dans le chaos et où les passions et la crainte que soulève un conflit ethnique peuvent conduire au génocide. C'est un monde où les problèmes d'écologie, de climat et de ressources sont mondiaux, où la population s'accroît, où la pauvreté, la faim et l'injustice oppriment des millions de personnes.

Voilà notre monde en cette fin de XXe siècle. Au centre de ce monde, nous avons besoin d'une organisation universelle efficace qui puisse s'attaquer aux problèmes mondiaux dans l'intérêt de tous, qui puisse prévenir ou faire cesser la guerre, qui puisse favoriser les droits de l'homme, établir la primauté du droit fondée sur la justice entre les États et mobiliser la capacité humaine à la compassion et à la solidarité afin d'aider les défavorisés et protéger ceux qui sont sans défense ainsi que favoriser la liberté et le potentiel humains.

Nous disposons d'une telle organisation et nous pouvons l'adapter et la développer. Mais soyons honnêtes et parlons franchement.

Aujourd'hui, au moment de son cinquantième anniversaire, l'Organisation des Nations Unies traverse une crise. Tout l'avenir de l'ONU, en tant qu'organisation mondiale efficace est remis en cause. Son autorité est incertaine, sa situation financière catastrophique. Les États Membres lui confient des tâches qui dépassent sa capacité actuelle. Ils sont réticents à l'aider et limitent leur appui pour ensuite la blâmer de n'avoir pas mené à bien des entreprises qui étaient vouées à l'échec du fait même de leur manque d'appui.

Je viens de rentrer d'un séjour au Rwanda où j'ai vu de mes propres yeux les conséquences tragiques qui peuvent découler de la situation actuelle. Si nous n'agissons pas

ensemble rapidement pour changer cela, si nous n'insufflons pas à l'ONU et à la famille d'organisations qui s'est formée autour d'elle un nouveau sens des objectifs et un nouveau sens de l'orientation à prendre — une véritable éthique mondiale — je crains que les louanges que nous adressons à l'ONU de cette tribune, ces jours-ci, seront en fait son épitaphe.

Le Gouvernement irlandais estime que quatre mesures pourraient être prises, cette année, pour transformer la situation et insuffler à l'Organisation une nouvelle vigueur.

La première doit porter sur les finances. L'Organisation des Nations Unies est sur le point d'être immobilisée par manque de ressources. Imaginons simplement que chacun d'entre nous qui vient à cette tribune soit tenu de limiter ses propos à 14 mots : mon gouvernement a versé intégralement sa contribution — nous avons payé ce que nous devons. Quel impact cela aurait, quel cadeau d'anniversaire pour l'Organisation! Plus tard, peut-être, nous pourrions commencer à étudier diverses propositions qui ont été faites en faveur d'autres moyens plus autonomes de financer l'Organisation des Nations Unies et ses institutions.

Bien sûr, nous admettons qu'il pourrait y avoir une plus grande efficacité aux Nations Unies, tout comme dans bon nombre de grandes organisations publiques dans le monde. Mais cela ne doit, en aucun cas, servir de prétexte pour ne pas payer ses contributions.

Deuxièmement, le Conseil de sécurité, avec le Secrétaire général et en s'inspirant de ses conseils, devrait examiner, clarifier et codifier ses procédures lorsqu'il s'agit de mettre en oeuvre et de maintenir des opérations de maintien de la paix et des actions coercitives. Pour rétablir son autorité, il doit veiller à ce que les décisions qu'il prend et les mandats qu'il donne soient clairs et que tous les intéressés soient déterminés à les exécuter et disposent de la capacité nécessaire à cet effet.

Troisièmement, il est temps d'envisager sérieusement, comment s'assurer, aux premiers stades d'une crise, lorsqu'une opération de maintien de la paix est le plus nécessaire et qu'elle peut être le plus efficace, que les Nations Unies soient en mesure d'y faire face. Nous devons envisager des mesures supplémentaires pour fournir des unités de réserve — militaires et de police. Par exemple, n'est-il pas possible de réfléchir aux propositions qui ont été faites de mettre une force internationale modeste de volontaires à la disposition du Secrétaire général, sous la direction du Conseil de sécurité?

Quatrièmement, il est temps maintenant de prendre des décisions sur l'élargissement du Conseil, afin de le rendre plus représentatif et d'accroître ainsi son autorité.

De l'avis du Gouvernement irlandais, ces mesures seraient un point de départ. C'est un programme modeste; il est réalisable et réaliste et il nous donnerait confiance pour amorcer les nombreux nouveaux changements qui seront indispensables pour renforcer l'autorité et la capacité de l'Organisation des Nations Unies et la rendre apte à faire face aux problèmes du nouveau millénaire.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie la Présidente de l'Irlande de sa déclaration.

S. E. Mme Mary Robinson, Présidente de l'Irlande, est escortée de la tribune.

Allocution de S. E. M. Wim Kok, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va ensuite entendre une déclaration de S. E. M. Wim Kok, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas.

S. E. M. Wim Kok, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas, est escorté à la tribune.

M. Kok (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais, avant tout, m'associer à ceux qui ont déjà rendu hommage à l'Organisation des Nations Unies à l'occasion de son cinquantième anniversaire.

Cette réunion commémorative est une excellente occasion pour méditer tant sur les réalisations que sur les défauts des Nations Unies.

Nous devons nous demander pourquoi, après 50 ans, si peu des idéaux proclamés à l'origine dans la Charte ont été pleinement mis en oeuvre. Ce faisant, nous devons être conscients que nous, les États Membres, jouons un rôle crucial dans chacun des succès ou des échecs de l'Organisation.

La principale tâche qui nous attend est de faire face à la réalité. Nous devons déterminer ce que nous voulons obtenir des Nations Unies et décider du prix que nous

sommes prêts à payer, politiquement et financièrement, pour permettre à l'Organisation de faire son travail.

Nous sommes bien conscients du fait que l'Organisation est confrontée à d'énormes problèmes pour concilier les tâches qu'elle est censée mener à bien et les moyens que ses États Membres veulent bien lui fournir. En effet, ces dernières années, la communauté internationale a, avec enthousiasme, fait de nombreuses demandes aux Nations Unies, à une échelle toujours croissante mais sans faire montre du même degré d'enthousiasme pour fournir les moyens financiers nécessaires.

Les États Membres doivent apprendre à être plus réalistes dans ce qu'ils demandent à l'Organisation des Nations Unies. À cette fin, nous devons nous mettre d'accord sur les fonctions de base de l'Organisation, nous devons évaluer avec réalisme les capacités des Nations Unies d'assumer ces fonctions de base, nous devons nous mettre d'accord sur une division du travail au sein de l'Organisation, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales, nous devons reconnaître le fait que pour être utile, l'Organisation doit adopter une approche davantage orientée vers les résultats et nous devons mener le débat sur la réforme des Nations Unies à une conclusion concrète, afin que les Nations Unies puissent s'adapter à de nouvelles réalités et à de nouveaux défis.

Les Pays-Bas appuient fermement le multilatéralisme. Nous avons besoin des Nations Unies : il n'y a pas d'autre alternative. Nous adhérons toujours aux tâches décrites dans la Charte : le maintien de la paix et de la sécurité, la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales et le respect du droit international. Mais nous nous trouvons face à de nouveaux défis également, tels que les problèmes liés à l'environnement et au développement durable, la surpopulation, les conflits internes aux États, la drogue et le terrorisme.

Je souscris à l'ordre du jour décrit ce matin par le Président Clinton et qui vise à intensifier nos efforts dans la lutte contre le crime international organisé sous tous ses aspects.

Nous nous félicitons de la mise en place du Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée sur le renforcement du système des Nations Unies. Les Pays-Bas sont prêts à appuyer cette approche et à oeuvrer avec d'autres États Membres en vue de trouver des solutions pratiques. Je voudrais que le processus de réforme soit couronné par des décisions concrètes en 1998.

La structure et les méthodes de travail doivent être modernisées. Les Nations Unies ont besoin d'une gestion efficace et efficiente en évitant les doubles emplois et les chevauchements. Le Premier Ministre de la Suède, M. Ingvar Carlsson, a pris l'initiative de constituer un groupe de chefs d'État ou de gouvernement qui essaiera de guider, de manière active, le processus de réforme des Nations Unies. Les Pays-Bas sont heureux de prendre part à cette initiative et appuieront toute action susceptible de donner un élan à la dynamique du processus de réforme et de renouveau. Les chefs d'État ou de gouvernement se réuniront demain matin pour discuter de la manière de procéder.

La crise de cash-flow que traverse actuellement l'Organisation est extrêmement grave. Si aucune mesure n'est prise, il y aura un moment l'année prochaine où l'ONU se retrouvera sans argent. J'aimerais souligner que tous les États Membres sont tenus, au titre de la Charte et du droit international, de payer leur contribution aux Nations Unies, en entier, en temps voulu et inconditionnellement. C'est la condition *sine qua non* pour assurer la survie même de l'ONU.

Bref, une Organisation des Nations Unies forte nous est indispensable. La plupart des réalisations que les Nations Unies ont menées à bien au cours des 50 dernières années sont trop utiles et trop précieuses pour être abandonnées, mais il nous appartient de prendre d'urgence des mesures pour préparer l'Organisation aux tâches importantes qui l'attendent au XXIe siècle.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas de sa déclaration.

S. E. M. Wim Kok, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. le Très Honorable John G. M. Compton, Premier Ministre et Ministre des finances, de la planification et du développement de Sainte-Lucie

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. le Très Honorable John G. M. Compton, Premier Ministre et Ministre des finances, de la planification et du développement de Sainte-Lucie.

S. E. le Très Honorable John G. M. Compton, Premier Ministre et Ministre des finances, de la planification et du développement de Sainte-Lucie, est escorté à la tribune.

M. Compton (*interprétation de l'anglais*) : Au moment du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies, mon pays partage le sentiment d'accomplissement des États Membres de l'Organisation, car nos efforts ont répondu aux espoirs de ses pères fondateurs : préserver les générations futures du fléau de la guerre et veiller à l'égalité de droits des hommes et des femmes ainsi que des nations grandes et petites.

À plusieurs égards, les États Membres de l'ONU ont fait leurs les quatre libertés de la Charte Atlantique et se sont efforcés d'en faire des vérités universelles. Je pense ici à la liberté de parole et d'expression, à la liberté de culte et de conscience et à l'instauration d'un monde libéré de la pauvreté et de la peur.

Nous avons lutté pendant un demi-siècle pour réaliser ces idéaux, mais, du fait des imperfections humaines, il ne nous a pas été possible d'atteindre la perfection. Pour une raison ou pour une autre, le Nirvana nous a échappé. Il faut admettre que l'idéalisme des années 40 semble avoir cédé le pas au matérialisme des années 90. Le sens de l'équité et de la justice qui sous-tend la Charte originale est quelque peu obscurci par les événements qui surviennent dans le village planétaire d'aujourd'hui. Dans le théâtre de la guerre, ce sentiment d'enthousiasme et d'humanité profonde né des horreurs de Belsen et d'Auschwitz semble être retombé à la suite des atrocités de Bosnie et du génocide du Rwanda.

Sur le plan du commerce et du développement, nous avons assisté à une réduction systématique de l'aide étrangère et à une compétition agressive, et même des institutions telles que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Association internationale de développement, qui ont été créées précisément pour aider les désavantagés de la terre, sont soit privées de fonds ou menacées d'extinction. Le rêve est en veilleuse, mais il n'est pas complètement éteint. Il faut ensemble redoubler d'efforts pour faire en sorte que le vibrant appel de la Charte en faveur de droits égaux, avec son implication reconfortante d'harmonie raciale, ne soit pas tourné en ridicule par la xénophobie qui menace la société occidentale aujourd'hui.

Cependant, malgré ces événements qui semblent avoir trahi l'idéalisme des pères fondateurs, les motifs de célébration ne manquent pas à l'Organisation. Beaucoup d'organes et d'institutions, qui travaillent tranquillement et efficacement à l'abri des médias, ont plusieurs réalisations à leur crédit. Ils se sont engagés dans des batailles silencieuses contre les anciens ennemis de l'homme : ignorance, pauvreté et maladie. Ils ont maintenu la paix dans beaucoup de parties du monde sans la fanfare des louanges internationales. Ils ont obtenu des succès remarquables en libérant des peuples du joug de la domination coloniale.

Ces dernières semaines, nous avons vu l'autre moitié de l'humanité — certains diraient la meilleure moitié — à savoir les femmes, émerger de l'ombre pour essayer de se débarrasser des effets néfastes résultant de siècles de discrimination. Elles ont occupé la scène mondiale, sérieusement et résolument, à la Conférence parrainée par l'ONU à Beijing. Leurs voix puissantes se sont fait entendre pour demander que leur soit reconnu le rôle qui leur a été dévolu dès la création du monde, en tant qu'associées et partenaires égales de l'homme. De tels triomphes doivent à la fois servir à marquer notre cinquantième anniversaire et à le célébrer.

Je félicite le Président, ainsi que son pays, pour son accession à la présidence de cette vénérable instance. Je tiens également à exprimer l'appui de mon pays aux programmes et aux politiques du Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali. Je rends avant tout hommage à tous les pays Membres des Nations Unies qui ont combattu si courageusement pendant les 50 dernières années pour protéger l'esprit de San Francisco.

De nombreuses victoires remarquables ont été remportées en Afrique du Sud, en Haïti et, non sans hésitation, au Moyen-Orient. Nous devons maintenant affronter les problèmes complexes de l'Afrique. Nous devons appuyer la courageuse initiative prise par des États d'Amérique latine et des Caraïbes de créer l'impressionnante Association des États des Caraïbes. Ces initiatives passionnantes dues aux pays du Bassin des Caraïbes font fi des barrières raciales, linguistiques et culturelles. Elles englobent de grands pays et de petites îles, et il faut espérer ardemment que cette Association sera le microcosme des Nations Unies à la recherche de la paix, de la justice et de l'égalité.

Il faut faire revivre les nobles idéaux qui nous ont rassemblés. Il faut éviter les effets paralysants et démoralisants du matérialisme et ne rien négliger pour recouvrer l'esprit de San Francisco.

Parmi nos souvenirs, nous retrouvons ces mots d'espoir tirés du poème *Desiderata* :

«Malgré tous les faux-semblants, les travaux ingrats et les rêves brisés
Le monde est quand même beau!»

Efforçons-nous de le rendre encore plus beau au XXI^e siècle.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Premier Ministre et Ministre des finances, de la planification et du développement de Sainte-Lucie de sa déclaration.

S. E. le Très Honorable John G. M. Compton, Premier Ministre et Ministre des finances, de la planification et du développement de Sainte-Lucie, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Mario Frick, Premier Ministre de la Principauté du Liechtenstein

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Mario Frick, Premier Ministre de la Principauté du Liechtenstein.

S. E. M. Mario Frick, Premier Ministre de la Principauté du Liechtenstein, est escorté à la tribune.

M. Frick (*interprétation de l'anglais*) : Cette réunion commémorative est un événement très solennel, qui rend justice à l'histoire impressionnante de l'Organisation des Nations Unies et au rôle unique qu'elle joue dans le monde d'aujourd'hui, et le Liechtenstein a l'honneur de se joindre à ces célébrations. En raison du temps limité qui nous est imparti, je me bornerai à parler des questions qui semblent revêtir une importance particulière, tout en soulignant que d'autres sujets, qu'il ne me sera pas possible d'aborder aujourd'hui, mériteraient de faire l'objet de la même attention et d'un examen particulièrement attentif.

Le Liechtenstein n'est Membre de l'Organisation des Nations Unies que depuis cinq ans, mais il tire depuis longtemps profit des réalisations de l'Organisation. Les Nations Unies ont établi les normes internationales relatives aux droits de l'homme et ont jeté les bases de la promotion et de la protection internationales des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Le système des Nations Unies a renforcé et élargi le droit international, et il a favorisé la reconnaissance des droits humains des femmes ainsi que la

participation active des femmes à tous les secteurs de la société.

Aujourd'hui, nous passons en revue les 50 années de l'existence des Nations Unies riches en événements, en dates historiques et en changements. Il reste qu'il nous incombe surtout de regarder vers l'avant et, en tirant les leçons de l'expérience que nous avons acquise pendant un demi-siècle, de renforcer les capacités et l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies qui, aujourd'hui plus que jamais, fait face à des tâches nombreuses et considérables.

De nouveaux problèmes et défis appellent des approches nouvelles, créatives et souples. Personne ne peut nier que les Nations Unies aujourd'hui ne sont pas toujours à même de répondre rapidement et efficacement à des situations qui évoluent rapidement ou — comme cela serait souhaitable — devenir actives de façon préventive.

Une réforme globale et une restructuration du système des Nations Unies sont nécessaires pour aboutir à cet objectif et nous sommes de ce fait heureux de voir que tous les États Membres ont accepté de faire des efforts sérieux et coordonnés à cet effet. La réforme du Conseil de sécurité, l'Agenda pour la paix et l'Agenda pour le développement constituent des éléments décisifs dans ce processus. Mais nous devons savoir qu'aucune réforme — quelles que soient ses qualités — ne peut réussir si nous ne pouvons finalement doter l'Organisation d'une assise financière saine. À cet égard nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que les opérations de maintien de la paix sont menacées. Il est inacceptable que l'Organisation des Nations Unies, tout en étant au centre des espoirs et de l'attention de la communauté internationale, doive se trouver constamment en butte à des problèmes financiers graves. Diverses mesures peuvent s'avérer utiles pour réaliser cet objectif, et diverses propositions prometteuses ont été faites à cet égard, y compris une meilleure utilisation des ressources disponibles. L'impératif le plus important demeure toutefois que nous payons tous en totalité et de façon ponctuelle les contributions dont nous sommes obligés de nous acquitter en vertu de la Charte des Nations Unies.

Au cours des récentes années, les activités des Nations Unies ont été caractérisées par des changements radicaux au niveau politique mondial, un accroissement considérable du nombre des États Membres et l'organisation de nombreuses conférences importantes dans divers domaines. Ces conférences ont clairement montré le degré d'interdépendance des principales questions préoccupant l'ONU, et nous sommes d'accord avec ceux qui estiment que nous devrions mainte-

nant concentrer nos efforts sur la mise en oeuvre des conclusions respectives de ces conférences.

La structure future et le travail des Nations Unies devront être façonnés et élaborés grâce aux efforts consciencieux et aux négociations de nos délégations, mais nous pouvons déjà, à cette réunion commémorative, transmettre un message fort en indiquant très clairement que nous demeurons pleinement engagés à l'égard des principes et objectifs de cette Organisation et que nous souhaitons faire tout notre possible pour réaliser ces objectifs. Quels que soient les défis et changements de l'avenir, l'efficacité des travaux de l'Organisation des Nations Unies dépendra toujours de la volonté politique de ses États Membres; il en est de même de sa crédibilité aux yeux des peuples que nous représentons.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de la Principauté du Liechtenstein de sa déclaration.

S. E. M. Mario Frick, Premier Ministre de la Principauté du Liechtenstein, est escorté de la tribune.

**Allocution de S. E. le Très Honorable Jean Chrétien,
Premier Ministre du Canada**

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. le Très Honorable Jean Chrétien, Premier Ministre du Canada.

S. E. le Très Honorable Jean Chrétien, Premier Ministre du Canada, est escorté à la tribune.

M. Chrétien : Pour le Canada, les Nations Unies représentent, depuis 50 ans, notre plus bel espoir de connaître la paix dans le monde. Je crois que la raison de notre attachement est simple. Les Nations Unies représentent la primauté du droit, la justice sociale et politique, ainsi que le règlement pacifique des différends.

Ces principes sont importants aux yeux des Canadiennes et des Canadiens. Ils sont au coeur de notre identité. Et, même s'il leur arrive parfois de l'oublier, les Canadiens ont acquis pour eux-mêmes ce à quoi la communauté internationale aspire : une façon de vivre ensemble, en paix, et de se comprendre mutuellement. Si nous n'avons pas réponse à tous les problèmes, nous avons néanmoins les moyens de chercher ces réponses ensemble — dans le respect, la tolérance et la recherche de compromis.

(L'orateur poursuit en anglais — interprétation)

Durant 50 ans, l'ONU a lutté contre le racisme et le colonialisme, contre la maladie et l'analphabétisme. Elle s'est portée à la défense de ceux et celles qui n'ont pas voix au chapitre, des opprimés, et des millions de femmes et d'enfants du monde entier. Elle a contenu de nombreux conflits et apporté un soulagement à nombre de victimes. Mais il y a encore beaucoup de choses à accomplir. La paix n'est toujours qu'un rêve pour des millions de personnes dans le monde. Il faut encore défendre les droits des nations et les droits individuels tels que définis en droit international. L'écart est beaucoup trop grand entre les pays riches et pauvres. L'équilibre entre le développement économique et la santé écologique reste à atteindre.

Nous avons tant à faire. Mais maintenant, même les Nations Unies subissent de fortes pressions. On l'observe dans la crise financière que traverse l'Organisation. Un trop grand nombre d'États Membres ne paient pas leur quote-part à temps et intégralement. Mais l'aspect financier n'est que le symptôme d'une crise beaucoup plus profonde, la conviction de plus en plus répandue que les nations ne peuvent collaborer efficacement à résoudre leurs préoccupations communes.

Certains prétendent que les actions globales sont trop complexes. D'autres prétendent que les coûts rattachés à l'ONU sont trop élevés et que cela n'en vaut pas la peine. Ces raisonnements trahissent un manque de confiance en l'avenir, ce à quoi le Canada n'adhérera pas.

Le Président assume à nouveau la présidence.

Aujourd'hui, encore plus qu'il y a 50 ans, le monde forme réellement un tout unique. Nous avons plus que jamais besoin des Nations Unies. Nous en avons besoin pour maintenir la stabilité et l'ordre au niveau international. Nous en avons besoin pour s'attaquer aux problèmes qui font fi des frontières — le sida, la drogue, le terrorisme. Nous pouvons améliorer l'ONU. Les États qui peuvent payer leur quote-part doivent le faire maintenant. Nous pouvons réviser le barème des quotes-parts pour tenir compte des réalités économiques actuelles, et nous devons le faire sans tarder.

(L'orateur reprend en français)

Le Conseil de sécurité peut être plus représentatif. Il peut faire preuve d'une plus grande transparence et améliorer ses concertations et ses mandats de maintien de la

paix. Des améliorations ont été entreprises. Complétons le travail.

Nous pouvons intervenir plus rapidement en situation de crise. Le Canada a déposé une étude sur les moyens d'améliorer le déploiement rapide des personnels militaires et civils des Nations Unies. Nous sommes encouragés de voir que l'ONU étudie sérieusement ces propositions. Nous pouvons revoir le mandat des institutions spécialisées et nous assurer qu'elles traitent les bons dossiers de la bonne façon.

Le Secrétaire général a entrepris de s'attaquer aux gaspillages et aux pratiques non efficaces au sein de l'ONU. C'est ce que nous avons entrepris dans nos pays. Nous ne devons pas en faire moins pour l'ONU.

Il y a 50 ans, dans les cendres d'une guerre mondiale, dans l'ombre de 50 millions de morts, nos prédécesseurs ont eu la force de croire à un avenir meilleur, et le courage et la détermination de le bâtir. Le résultat a été la création des Nations Unies. Nous, les leaders de 1995, devrions sûrement en faire autant.

(L'orateur poursuit en anglais — interprétation)

Je promets à l'Assemblée que le Canada s'est engagé sur cette voie. Les Canadiennes et les Canadiens croient en l'avenir. Sans cette conviction à la fois profonde et inébranlable, nous n'aurions pas bâti le pays que les Nations Unies ont identifié comme étant le meilleur endroit où vivre dans le monde. C'est cette inébranlable conviction que nous avons apportée aux Nations Unies. C'est ce que nous nous engageons à y apporter pour les 50 prochaines années.

Le Président *(interprétation de l'anglais)* : Je remercie le Premier ministre du Canada de sa déclaration.

S. E. M. Jean Chrétien, Premier Ministre du Canada, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Ali Akbar Velayati, Ministre des affaires étrangères et Envoyé spécial du Président de la République islamique d'Iran

Le Président *(interprétation de l'anglais)* : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ali Akbar Velayati, Ministre des affaires étrangères et Envoyé spécial du Président de la République islamique d'Iran.

S. E. M. Ali Akbar Velayati, Ministre des affaires étrangères et Envoyé spécial du Président de la République islamique d'Iran, est escorté à la tribune.

M. Velayati *(parle en persan; interprétation à partir de l'interprétation en anglais fournie par la délégation)* : L'Organisation des Nations Unies symbolise le point culminant des aspirations pérennes de l'humanité à éviter guerres et conflits et à encourager le développement, le respect mutuel, la paix, la compréhension et la coopération entre tous les peuples du monde. L'Organisation est née des suites de deux des guerres les plus dévastatrices de toute l'histoire de l'homme qui ont pris naissance en Europe, et qui ont eu des répercussions dans le monde entier. Des cendres de la guerre a surgi cette nouvelle structure chargée de la responsabilité d'assurer la paix et la sécurité dans le monde. Les principes énoncés dans la Charte des Nations unies sont devenus la pierre angulaire du droit international pour le règlement des différends et la promotion de la solution pacifique des conflits.

Rétrospectivement, la sagesse des principes sur lesquels reposent les Nations Unies est d'une clarté évidente. En fait, ce qui nous a unis dans cet organe mondial c'est notre attachement collectif à ses buts et principes, si éloquemment consacrés dans la Charte. Adhérer à ces principes et les respecter ne peut sans aucun doute que renforcer l'Organisation et rehausser son rôle, alors que toute tentative pour se dérober aux responsabilités que nous avons tous acceptées au titre de cet engagement, aussi attrayante et pratique qu'elle puisse paraître à court terme, ne peut que semer les germes de la désintégration progressive des Nations Unies.

L'Organisation des Nations Unies est devenue unique et solide grâce à son caractère d'universalité, phénomène encore plus impressionnant si l'on songe à la diversité des éléments qui la constituent; elle ne peut être maintenue et renforcée que grâce au respect de cette diversité. Selon la lettre et l'esprit prudents de la Charte, la foi dans les droits de l'homme et, donc, leur protection, la dignité et la valeur de la personne humaine ainsi que les droits égaux des hommes et des femmes font partie intégrante du respect de l'égalité des nations, petites et grandes.

Rien ne saurait donc justifier quelque tentative que ce soit d'imposer la volonté ou les valeurs de quelques-uns à l'ensemble de l'humanité ou de renforcer la perception de ce qu'un petit nombre de privilégiés ont de la sécurité au risque de soumettre le reste de l'humanité au cauchemar d'un holocauste nucléaire. Quantité de maux de la communauté internationale proviennent d'un détournement des

précieuses ressources du développement au profit de la course aux armements. À un problème déjà complexe s'ajoutent des mesures économiques unilatérales allant de politiques protectionnistes et de différentes formes de conditionnalités à des mesures économiques totalement coercitives et à la politique de terrorisme économique menée par les États-Unis contre les États indépendants, ainsi que les tentatives de rejeter l'Agenda pour le développement des Nations Unies.

Les actions menées par le système des Nations Unies dans le domaine de la coopération pour le développement, notamment celles réalisées par les institutions et programmes spécialisés, ont permis, en tout premier lieu, de faire connaître à l'homme de la rue, dans les régions les plus éloignées du globe, le nom, voire les idéaux, des Nations Unies. L'Agenda pour le développement des Nations Unies ne devrait donc pas être éclipsé au profit d'autres sujets plus attrayants ou ébranlé au cours de la réforme.

En fait, les besoins et aspirations de ces peuples qui constituent la majorité de l'humanité, doivent être à la base de toute action de revitalisation, de restructuration et de réforme de l'Organisation, dont les objectifs conceptuels devraient être de faire du processus de prise de décisions des Nations Unies un processus transparent, démocratique et fondé sur le droit. Cela va totalement à l'encontre de l'attitude directive adoptée par les États-Unis, qui tiennent absolument à tirer abusivement parti de leur position au sein de l'Organisation, même en ce cinquantième anniversaire, se réservant le droit de recourir à des mesures unilatérales contre la volonté des Nations Unies.

La clef du succès, du bien-fondé, de l'autorité morale et de la légitimité des Nations Unies au cours du prochain millénaire consiste à redonner vigueur à l'idée sous-jacente d'égalité souveraine et de sa pleine application dans tous les aspects des travaux de l'Organisation. Cela implique, avant tout, le renforcement du rôle de l'Assemblée générale en tant qu'organe le plus démocratique et le plus représentatif des Nations Unies, l'élimination de centres institutionnalisés et implicites de privilège et d'influence, et le respect des valeurs des éléments constitutifs égaux de cette mosaïque universelle unique.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères et Envoyé spécial du Président de la République islamique d'Iran de sa déclaration.

S. E. M. Ali Akbar Velayati, Ministre des affaires étrangères et Envoyé spécial du Président de la République islamique d'Iran, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Bahige Tabbarah, Ministre de la justice du Liban

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Bahige Tabbarah, Ministre de la justice du Liban.

M. Tabbarah (*interprétation de l'arabe*) : Depuis 1945, date à laquelle il a ratifié la Charte des Nations Unies, le Liban adhère aux principes de l'Organisation et oeuvre à la réalisation de ses objectifs. Le Liban est convaincu que les relations interétatiques doivent être fondées sur le respect mutuel et l'égalité des droits. Il est également en faveur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Le Liban a contribué, en 1948, à l'élaboration de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il a manifesté un soutien sans réserve aux efforts d'éradication du colonialisme. Le Liban a donné l'exemple de la fraternité et de la coexistence entre religions et croyances différentes. Animé par sa foi dans les principes et les valeurs sur lesquels se fonde le système des Nations Unies et sa conviction que l'Organisation représente le dernier recours pour les faibles et les opprimés, le Liban s'en est remis à l'ONU pour tenter de résoudre ses problèmes dans l'espoir que ses droits seraient reconnus et que ses problèmes trouveraient une solution, conformément au droit et à la légalité internationale.

Par sa résolution 425 (1978) le Conseil de sécurité a demandé le retrait immédiat d'Israël des territoires libanais occupés. Il a également demandé le rétablissement de l'autorité de l'État jusqu'aux frontières libanaises internationalement reconnues. Aujourd'hui, 17 ans après le déploiement des forces internationales dans le sud, la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), se trouve toujours dans l'impossibilité de remplir son mandat en raison de l'attitude d'Israël, qui refuse toujours de se retirer, tient absolument à conserver sa zone d'occupation dans le Sud-Liban, poursuit délibérément son usurpation de la terre, détient des personnes innocentes et continue de pratiquer une politique de pression et d'intimidation.

Nous avons participé au processus de paix à Madrid, de bonne foi, sur la base des résolutions du Conseil de sécurité. Nous demeurons, en dépit de tous les revers, attachés à une paix juste et globale garantissant les droits de tous les peuples

de la région et le retour des Palestiniens dans leurs foyers. Car l'histoire nous démontre que toute paix unique est une paix provisoire, alors que nous la voulons durable pour notre région et pour les générations futures.

Force nous est de constater l'incapacité de l'Organisation des Nations Unies de donner suite à ses résolutions relatives à Israël, cependant que de nombreuses autres résolutions trouvent leur voie vers l'application. D'où notre déception. De même, nous éprouvons de l'amertume au constat que le régime du double critère régit les relations avec les États Membres de l'Organisation.

Cependant, ces sentiments de déception et d'amertume ne font que renforcer notre foi dans les principes sur lesquels se fonde cette Organisation. Ils devraient constituer pour nous une incitation à lui apporter tout l'appui nécessaire pour la renforcer et la doter des moyens de mettre en oeuvre ses décisions.

Aussi, le Liban, malgré les séquelles de la longue épreuve qu'il a vécue, et en dépit des impératifs de sa reconstruction et de sa situation économique et sociale difficile, s'est acquitté du montant total de sa contribution à l'ONU. Nous saisissons donc l'occasion de ce cinquantième pour en appeler à tous les États Membres, notamment les grands parmi eux, pour qu'ils versent leurs arriérés. Cela serait un prélude au renforcement de l'Organisation et à l'accroissement de son efficacité, afin qu'elle soit en mesure d'accomplir son mandat et de rétablir la paix dans les différents points chauds de la planète.

Nous appuyons l'action du Secrétariat dans le domaine du maintien et du rétablissement de la paix, action qui se situe parmi les priorités de cette Organisation, voire au coeur même de ces priorités.

Néanmoins, nous estimons que l'ONU ne représente pas seulement une tribune privilégiée pour les États Membres désireux de proclamer leurs vues et de formuler leurs doléances, mais aussi, et essentiellement, l'institution internationale par excellence chargée de fournir une assistance aux pays en développement pour les aider à promouvoir leurs économies et leurs sociétés d'une manière accélérée, afin que se comble le fossé qui les sépare des pays industrialisés. En effet, ce n'est qu'en réduisant l'écart entre pays riches et pays pauvres que l'on garantira, assurément et durablement, la paix mondiale, l'entente internationale et la protection des droits de l'homme.

Les défis sont, certes, énormes. Mais la volonté internationale est — nous en sommes certains — capable de les

relever en activant le rôle de cette Organisation, pilier fondamental de la paix et de la justice sociale dans le monde.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Ministre de la justice du Liban de sa déclaration.

S. E. M. Bahige Tabbarah, Ministre de la justice du Liban, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Alexander Chikvaidze, Ministre des affaires étrangères de la Géorgie

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Alexander Chikvaidze, Ministre des affaires étrangères de la Géorgie.

S. E. M. Alexander Chikvaidze, Ministre des affaires étrangères de la Géorgie, est escorté à la tribune.

M. Chikvaidze (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais, pour commencer, vous exprimer mes très chaleureuses félicitations. Vos pairs vous ont choisi pour présider cette session historique et ont ainsi reconnu votre contribution personnelle et professionnelle exceptionnelle à la communauté internationale.

Qu'il me soit également permis d'exprimer ma profonde reconnaissance au Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, pour le dévouement remarquable qu'il a montré en guidant le Parlement de l'humanité à travers une période particulièrement difficile, et en établissant les grandes orientations d'un monde plus sûr, plus pacifique et plus cohérent pour les générations futures dans son Agenda pour la paix.

Je suis heureux et honoré de transmettre à cette réunion exceptionnelle les salutations du Chef de l'État de Géorgie, M. Edouard Chevardnadze, ainsi que d'exprimer la reconnaissance du peuple géorgien à tous les États Membres pour l'appui qu'ils ont apporté à mon pays durant l'un des épisodes les plus dramatiques de sa longue histoire.

M. Chevardnadze souhaitait vivement participer à cette Réunion commémorative, qui est unique par son importance et son envergure. L'atmosphère tendue en raison des prochaines élections parlementaires et présidentielles, cependant, ne lui a pas permis de quitter le pays et de venir prononcer sa dixième allocution de cette tribune.

Il m'a demandé de dire à l'Assemblée que la Géorgie retourne progressivement à une vie normale. Une nouvelle

constitution a été adoptée, une nouvelle monnaie nationale a été introduite et, comme je viens de le mentionner, des élections présidentielles et parlementaires se tiendront le 5 novembre 1995. Les dirigeants géorgiens sont attachés à leurs objectifs de transition sans heurts vers une démocratie, une économie de marché, la stabilité sociale, la paix chez nous et des relations amicales avec l'étranger.

Les anniversaires sont des occasions de célébration, mais également un temps de réflexion. Mon gouvernement croit fermement, cependant, que cette réflexion ne devrait pas être entachée de pessimisme et être une négation générale de tous les résultats du demi-siècle passé.

Si l'ONU n'existait pas, il faudrait l'inventer. Maintenant qu'elle existe, nous devons la réinventer. L'ONU est l'outil le plus important et le plus puissant qui peut être brandi par la volonté collective de ses États Membres; pourtant il ne peut être brandi efficacement que si nous, les États Membres, sommes nous-mêmes en harmonie avec les changements qui se sont produits dans le monde ces quelques dernières années.

Les pères fondateurs des Nations Unies ont, il y a un demi-siècle, fort bien compris quel était le type de paysage international dont ils avaient hérité après la deuxième guerre mondiale, et ils ont créé cette Organisation pour y répondre.

Ayant connu ce qui probablement représente le changement le plus spectaculaire du XXe siècle — la disparition de l'affrontement hostile de deux systèmes sociaux différents — les dirigeants politiques d'aujourd'hui n'ont rien entrepris de semblable.

Il est évident que l'ONU était le meilleur instrument pour rétablir un nouvel équilibre mondial à la place de l'équilibre précaire du monde bipolaire. Pour des raisons diverses, cependant, le nouvel ordre mondial qui aurait pu naître est étouffé dans l'oeuf. Il est étouffé dans l'ex-Yougoslavie; il est étouffé dans le Haut-Karabakh, en Abkhazie et en Ossétie du Sud.

En l'absence d'une stratégie claire et d'orientations philosophiques nouvelles, l'Organisation, comme toute autre grande bureaucratie, évolue lentement et, comme beaucoup d'autres institutions de l'ère d'après-guerre, elle lutte pour trouver une nouvelle identité.

Nous croyons que la nouvelle philosophie des Nations Unies doit accorder la priorité à la stratégie du rétablissement de la paix plutôt qu'à celle du maintien de la paix. L'ONU est tenue de rompre avec la neutralité en faveur

d'une application contraignante des principes de la Charte à ceux qui violent la paix.

En outre, une nouvelle méthode — centrée sur les moyens d'exécution plutôt que sur une préoccupation excessive pour la procédure et les libellés «sur mesure» — est également nécessaire. Nous devons avoir le courage et la volonté d'appeler un agresseur agresseur, et le génocide génocide.

Des précédents, en vertu desquels des groupes extrémistes illégitimes qui ont violé la Charte des Nations Unies sont invités à participer au processus de négociation en tant que «parties» et sont priés de consentir à des mesures spécifiques accordent à ces groupes la légitimité de «sujets de droit international» qu'ils recherchent, et dévaluent la composition de l'Organisation elle-même.

Néanmoins, le plus grand danger réside dans le message qu'impliquent ces précédents, à savoir que la force prime le droit. La Géorgie est profondément convaincue que l'architecture de la sécurité mondiale d'aujourd'hui doit englober les relations non seulement entre les États mais aussi à l'intérieur des États. L'exemple de la Géorgie montre clairement que l'intégrité territoriale d'un État passe par l'intégrité des droits et de la vie de ses citoyens.

Sans droits individuels, il ne saurait y avoir de droits pour les peuples et pour l'humanité. Sans droits individuels, il n'y a ni stabilité des États, ni ordre mondial. Ce serait une tragédie aux proportions énormes et une occasion perdue que les générations futures ne nous pardonneraient jamais, si nous ne saisissons pas enfin l'occasion exceptionnelle que nous offre l'histoire de jeter les bases solides d'un monde plus stable et plus prévisible. On ne peut pas le faire en développant les systèmes de sécurité vers l'Est ou vers l'Ouest; on ne peut y arriver qu'en progressant vers ce qui sera la réalisation majeure de ce siècle : l'élimination de l'affrontement mondial.

Cela créera une situation où l'ONU pourra faire toute la preuve de son efficacité et se révélera par là même l'outil le plus approprié et le plus puissant de la communauté internationale pour parvenir à cet objectif et pour relever les nombreux défis que le XXIe siècle nous réserve.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères de la Géorgie de sa déclaration.

S. E. M. Alexander Chikvaïdze, Ministre des affaires étrangères de la Géorgie, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. l'Honorable Danny Philip, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères des Îles Salomon

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. l'Honorable Danny Philip, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères des Îles Salomon.

S. E. l'Honorable Danny Philip, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères des Îles Salomon, est escorté à la tribune.

M. Philip (*interprétation de l'anglais*) : Cette tribune symbolise la raison pour laquelle nous sommes réunis ici afin de fêter les 50 dernières années et d'aller sans crainte vers l'avenir. Parmi les 50 pays qui ont envoyé des délégations à San Francisco en avril 1945 pour adopter la Charte des Nations Unies, trois venaient de la région du Pacifique — l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Philippines. Lors des séances plénières d'ouverture de la Conférence des Nations Unies sur l'Organisation internationale, les chefs de délégation ont parlé de leurs espoirs pour les Nations Unies et souligné les positions de leurs gouvernements sur le projet de Charte.

Le général Carlos Romulo, des Philippines, a déclaré :

«Nous sommes ici pour lutter pour notre survie. Nous sommes bien conscients que la compréhension internationale doit reposer sur une sécurité pratique et que la structure économique du monde doit déterminer l'équilibre entre les nations, mais aussi que la structure spirituelle est d'une importance plus durable encore... Notre objectif doit être la tolérance, car la victoire ne peut être préservée que grâce à la tolérance.»

Peter Fraser, Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande, a déclaré :

«Le maintien de la paix est le problème le plus important auquel nous soyons confrontés. C'est un problème moral, et pas simplement un problème mécanique qui pourrait être réglé par des procédures, aussi complètes et soigneusement conçues qu'elles soient... Je lance un appel pressant aux membres de la nouvelle Organisation pour qu'ils recherchent l'égalité internationale, tant politique qu'économique.»

À la même occasion, le Vice-Premier Ministre de l'Australie, Francis Forde, a déclaré :

«Nous sommes d'avis que la paix et la sécurité doivent reposer sur la justice économique et la sécurité sociale... Dans notre esprit, nous ne devons pas dissocier l'idée de justice de l'idée de paix.»

Un demi-siècle après que les représentants de nos États frères du Pacifique eurent exprimé ces idées à San Francisco, celles-ci restent tout aussi fraîches que si elles avaient été exprimées aujourd'hui et plus pertinentes que jamais. Édifier la paix et la sécurité internationales sur la base de l'équité politique et économique, promouvoir les droits de l'homme universels à l'appui de la diversité et de l'intégrité culturelles, protéger l'environnement et maintenir le développement durable, telles sont les façons dont nous continuons de lutter pour notre survie, par le biais des Nations Unies. Comme l'avaient compris les fondateurs de l'Organisation, nos problèmes sont en fin de compte d'ordre moral et spirituel. Aussi le travail même de la diplomatie ne peut-il être couronné de succès que dans une atmosphère de tolérance.

Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II a récemment déclaré dans cette salle :

«... il y a une logique morale qui éclaire l'existence humaine et qui rend possible le dialogue entre les hommes et entre les peuples.» (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Séances plénières, 20e séance, p. 3*)

Il a dit encore :

«Il convient que l'Organisation des Nations Unies s'élève toujours plus du stade d'une froide institution de type administratif à celui de centre moral où toutes les nations du monde se sentent chez elles, développant la conscience commune d'être, pour ainsi dire, une famille des nations... Par sa nature, la famille est une communauté fondée sur la confiance réciproque, sur le soutien mutuel, sur le respect sincère.» (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Séances plénières, 20e séance, p. 5*).

Au cours des cinq dernières décennies, l'Organisation a beaucoup fait pour développer et renforcer la communauté des nations. Dans le Pacifique, par exemple, les Nations Unies ont joué un rôle critique dans l'avènement d'États indépendants. La reconnaissance internationale récente de la vulnérabilité des petits États insulaires en développement, confrontés à des conditions économiques défavorables ainsi qu'à des catastrophes naturelles et écologiques, est pour

nous un exemple vivant d'une famille des nations érigée sur la confiance, l'appui et le respect mutuels.

C'est dans cet esprit communautaire que les Îles Salomon proposent que, pour promouvoir l'universalité des Nations Unies, la cinquantième session de l'Assemblée générale examine et adopte un plan visant à faire entrer à l'Organisation plusieurs pays qui ont exprimé le désir d'en devenir Membres mais qui, pour des raisons financières ou politiques, ne le peuvent pas.

Parmi les objectifs pour lesquels «Nous, peuples» du monde avons créé les Nations Unies, comme cela est énoncé dans la Charte, il y a celui qui consiste

«à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage».

Les Îles Salomon — nation en développement ethniquement et linguistiquement diverse — croit qu'il est temps de formuler un agenda pour la démocratie et la tolérance afin de compléter l'Agenda pour la paix et l'Agenda pour le développement. S'appuyant sur l'expérience acquise par le système des Nations Unies pour ce qui est d'aider les nations à promouvoir les institutions démocratiques et la tolérance, ce nouvel agenda offrira à l'humanité l'objectif de sécurité spirituelle qui est l'essence même des objectifs que nous visons dans l'Agenda pour la paix et dans l'Agenda pour le développement.

La sécurité spirituelle est essentielle si l'on veut réaliser les buts énoncés à l'Article 1 de la Charte. La sécurité spirituelle est vitale si l'on veut que les Nations Unies soient, pour reprendre les termes de la Charte,

«un centre où s'harmonisent les efforts des nations»

et puissent réaliser la paix, la coopération internationale et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. L'agenda pour la démocratie et la tolérance que je propose serait un maillon vital de la chaîne des agendas. Il viendrait étayer la nouvelle diplomatie qui se fait jour. La nouvelle diplomatie, qui est centrée sur l'homme, embrasse les idéaux de démocratie, de tolérance et de coexistence pacifique, les droits des personnes et des peuples, l'équité et le développement durable.

Le 14 février 1919, le Président Woodrow Wilson a déclaré lors de la Conférence de Paris sur la paix que, d'après le Pacte de la Société des Nations :

«Nous dépendons surtout et principalement d'une grande force, la force morale de l'opinion publique du monde — les influences purificatrices et clarificatrices et contraignantes de la publicité.»

La Société des Nations n'a pas réussi à maintenir la paix et la sécurité, mais la force morale de l'opinion publique, formée aujourd'hui rapidement par des communications pratiquement instantanées, a un potentiel énorme. Nous en avons fait l'expérience à l'ONU. Comment garder cette nouvelle diplomatie — le développement axé sur la personne — ouverte à la force morale de l'opinion publique : c'est là l'un des plus grands défis auxquels auront à faire face toutes les nations et tous les peuples du monde dans les siècles à venir. Gardons tous espoir et, avec optimisme pour l'avenir, instillons un plus grand réalisme dans les travaux de l'ONU pour accomplir des réalisations plus grandes, au moment où, ensemble, nous entrons dans le XXIe siècle.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères des Îles Salomon de sa déclaration.

S. E. l'Honorable M. Danny Philip, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères des Îles Salomon, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Jacques F. Poos, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Luxembourg

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jacques F. Poos, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Luxembourg.

S. E. M. Jacques F. Poos, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, est escorté à la tribune.

M. Poos : Nous sommes réunis aujourd'hui pour célébrer le cinquantenaire de notre Organisation. En 1945, 51 pays, qui sortaient de la guerre la plus dévastatrice que l'humanité eût connue dans son histoire, se réunissaient à San Francisco pour s'engager à construire ensemble une paix durable et juste.

Résolue à «préserver les générations futures du fléau de la guerre», la communauté internationale avait voulu créer une organisation qui fût capable d'empêcher pareille horreur de se reproduire, en établissant les conditions

politiques, économiques et sociales d'un monde nouveau, plus pacifique et plus sûr.

Les grands espoirs qui avaient été placés en l'ONU furent bientôt assombris par la guerre froide, qui divisa le monde en deux blocs militaires et idéologiques antagonistes. En dépit de la paralysie qui en résulta, notre Organisation a été en mesure d'assurer une relative stabilité en prévenant le déclenchement d'une conflagration majeure, et en limitant la portée et l'intensité des conflits existants. Elle a su établir des principes directeurs qui ont permis d'apporter des solutions pacifiques à des problèmes difficiles et, dans bien des cas, de substituer le dialogue et la négociation aux hostilités armées.

En dehors du maintien de la paix et de la sécurité internationales, les Nations Unies ont créé les conditions favorables à des avancées considérables dans de nombreux autres secteurs. L'ONU a, par son action, amélioré les conditions de vie et offert un refuge à des centaines de millions de déshérités et de sans-abri. Elle a contribué à éradiquer des maladies infectieuses et à réduire la mortalité infantile partout dans le monde. Ce n'est pas par hasard que le premier grand texte adopté par notre Organisation après la Conférence de San Francisco a été la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La fin de la guerre froide a ouvert une ère nouvelle, où la recherche d'une paix durable est à nouveau apparue possible. Quelques années seulement après cette formidable manifestation d'espoir, nous voici cependant replongés dans le doute et l'incertitude quant à la capacité de la communauté internationale de venir à bout des conflits qui se multiplient. En Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique latine, nous sommes confrontés à des conflits internes qui déchirent les États et à des crises complexes, dans lesquelles les éléments politiques, militaires et humanitaires sont inextricablement liés.

Par ailleurs sont apparues des menaces d'un genre très différent, qui ont placé notre Organisation devant des défis nouveaux, tels que le terrorisme international, la prolifération des armes, le trafic des stupéfiants ou encore la détérioration de l'environnement. La recherche de réponses à ces menaces ne pourra se faire qu'au niveau global. Seule l'Organisation des Nations Unies dispose de l'autorité et de la légitimité nécessaires pour tenter d'apporter des solutions à ces défis.

Ne faisons pas de l'ONU le bouc émissaire de nos propres insuffisances : ce n'est pas l'Organisation des Nations Unies qui a failli à nos espérances, mais bien nous,

les États Membres, qui n'avons pas été à la hauteur des idéaux de notre Organisation, et qui lui refusons les moyens, politiques et financiers, de mener à bien le mandat que nous lui avons confié.

Si nous voulons préparer notre Organisation à entrer dans le second demi-siècle de son existence, il nous appartient de la réformer afin qu'elle puisse répondre de façon plus efficace aux anciens comme aux nouveaux défis auxquels nous devons faire face : trouver une solution urgente à la crise financière; assurer un élargissement équilibré du Conseil de sécurité; développer la diplomatie préventive et améliorer l'organisation des opérations de maintien de la paix; renforcer dans le domaine économique et social la capacité d'action en faveur d'un développement durable, par une concentration des organes et des compétences, ainsi que la création d'un conseil de sécurité économique. Voilà les principales actions de réforme à mener.

Les aspirations des pères fondateurs des Nations Unies sont tout aussi valables aujourd'hui qu'elles l'étaient il y a 50 ans. L'Organisation qu'ils nous ont léguée reflète notre monde, avec ses imperfections et ses espoirs. Il nous appartient de nous montrer dignes de l'enthousiasme qu'elle continue d'inspirer aux peuples du monde. Le Luxembourg continuera à appuyer, de façon résolue, la cause des Nations Unies.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Luxembourg de sa déclaration.

S. E. M. Jacques F. Poos, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Galo Leoro, Ministre des relations extérieures de l'Équateur

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Galo Leoro, Ministre des relations extérieures de l'Équateur.

S. E. M. Galo Leoro, Ministre des relations extérieures de l'Équateur, est escorté à la tribune.

M. Leoro (*interprétation de l'espagnol*) : À l'occasion de la commémoration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, l'Équateur tient à souligner que, dans l'accomplissement des objectifs élevés consacrés dans la Charte, l'Organisation mondiale a connu d'importants succès, parmi lesquels le plus évident est

d'avoir évité une troisième guerre mondiale, ce qui aurait provoqué l'holocauste de l'espèce humaine par la destruction nucléaire. Mais il y a également eu des échecs cuisants dans de nombreux domaines, qui sont mis en évidence par la persistance de graves difficultés liées surtout à l'absence d'une volonté véritable de coopération internationale.

De nombreux conflits de différentes natures se sont soldés par d'innombrables pertes en vies humaines, des souffrances indicibles, la faim et la misère. Certains d'entre eux ont été réglés par l'action de l'ONU, mais d'autres l'ont été par des mécanismes distincts de notre Organisation. De graves problèmes persistent, qui causent des perturbations sérieuses en tous genres.

Le concept de la paix et de la sécurité qui, en 1945, recouvrait en premier lieu les aspects militaires traditionnels, dans le cadre du concept de la sécurité collective, s'est élargi à juste titre pour englober les conditions politiques, économiques et sociales dans lesquelles les peuples se développent. La souveraineté de l'État se trouve en pleine évolution, à l'instar de l'institution de l'État elle-même. La promotion de la démocratie et la défense et la protection des droits de l'homme sont devenues des règles universelles.

En dépit de ces échecs et des changements politiques et sociaux intervenus ces dernières années, les buts et principes de l'Organisation des Nations Unies demeurent intacts et, parmi eux, le maintien de la paix et de la sécurité internationales, l'interdiction de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un État et l'obligation de régler les différends internationaux par des moyens exclusivement pacifiques. De tout cela découle la non-reconnaissance d'acquisitions territoriales obtenues par la force. L'Organisation doit également continuer de lutter pour créer les conditions de stabilité et de bien-être indispensables aux relations pacifiques et amicales entre les nations, et promouvoir des conditions de progrès et de développement économique et social pour tous.

Pour répondre aux besoins croissants et nouveaux de la communauté internationale, notre Organisation requiert des changements structurels importants, adoptés dans le cadre des engagements pris en vertu de la Charte de San Francisco, instrument universel suprême, dont le respect obligatoire est la seule garantie dont disposent en particulier les pays petits et faibles pour subsister. L'Équateur, en conséquence, reste le ferme défenseur de la primauté du droit, sur la base inébranlable des principes immanents de la justice. Nous réaffirmons ainsi notre volonté de continuer

sans relâche la recherche de solutions justes et équitables, fruit de l'accord intervenu entre les deux parties, aux conflits qui perdurent encore dans le monde, et en particulier dans notre région.

Nous saluons, en conséquence, la déclaration que vous avez faite, Monsieur le Président, lorsque vous avez accueilli le Pape Jean-Paul II à l'Assemblée générale :

«pour que les idéaux de paix et de fraternité prennent profondément racine entre les hommes, ils doivent se fonder sur le développement économique, social et culturel, ainsi que sur la primauté de la justice.» (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Séances plénières, 20e séance, p. 1*)

De même, l'Équateur accueille avec enthousiasme le défi lancé par le Pontife de surmonter notre peur de l'avenir et de la vaincre par l'action de tous grâce à

«l'effort commun pour édifier la civilisation de l'amour, fondée sur les valeurs universelles de la paix, de la solidarité, de la justice et de la liberté.» (*Ibid., p. 6*)

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Ministre des relations extérieures de l'Équateur de sa déclaration.

S. E. M. Galo Leoro, Ministre des relations extérieures de l'Équateur, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Kozo Zoumanigui, Ministre des affaires étrangères de la Guinée

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Kozo Zoumanigui, Ministre des affaires étrangères de la Guinée.

S. E. M. Zoumanigui, Ministre des affaires étrangères de la Guinée, est escorté à la tribune.

M. Zoumanigui : Qu'il me soit permis de transmettre à l'Assemblée générale les salutations chaleureuses du peuple, du Gouvernement et du général Lansana Conté, Président de la République de Guinée, dont j'ai l'honneur et le privilège de transmettre le message de solidarité :

«Dirigeants du monde,

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, pour l'invitation qu'il a bien voulu nous adresser. Nous disons également merci à tous les organisateurs de cet anniversaire si bien réussi.

Ce devoir accompli, je voudrais vous dire que c'est un réel plaisir pour moi, au nom du Gouvernement guinéen et en mon nom personnel, en cette heureuse occasion de célébration du cinquantenaire de l'Organisation des Nations Unies, de pouvoir vous livrer du haut de cette tribune le message non seulement de paix, d'amitié et de solidarité du peuple de Guinée aux peuples du monde entier, mais aussi celui d'espoir, de confiance et de foi indéfectibles en l'ONU et dans les buts et principes contenus dans sa Charte.

Il me plaît enfin de rendre un hommage appuyé à l'oeuvre des pères fondateurs et au rare mérite dont fait montre le Secrétaire général de l'ONU dans la gestion des affaires mondiales.

En tentant de faire le bilan des 50 ans d'existence de notre Organisation, il me semble pouvoir dire qu'au cours du demi-siècle écoulé, l'ONU s'est révélée irremplaçable, unique en tant que mécanisme universel de dialogue, de concertation, de négociation et de coopération internationale. Au cours de toutes ces années, elle n'a eu cesse d'être le cadre idéal et un artisan infatigable non seulement pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, mais aussi pour la mobilisation de la communauté internationale en vue du règlement des problèmes de développement économique et social du monde.

La scène politique internationale a enregistré au cours de ces dernières années des changements sans précédent. L'une des conséquences de ce profond bouleversement est l'apparition de nouveaux défis dont la diversité et la complexité n'ont d'égales que leur urgence. Du coup, les responsabilités de l'ONU se sont trouvées considérablement accrues et ses tâches plus nombreuses pour lancer, mettre au point et consolider des stratégies nouvelles visant à accroître le bien-être de tous, tout en assurant un avenir meilleur aux générations futures.

Si, malgré certains revers, notre Organisation s'est illustrée dans son principal domaine de compétence, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales, sa possibilité et sa capacité de répondre

promptement et efficacement aux multiples sollicitations de par le monde restent toujours soumises à rude épreuve à cause de la multiplicité des conflits et autres foyers de tension, mais surtout à cause du poids des charges qu'engendrent les opérations de maintien de la paix.

Alors, pour pouvoir continuer à jouer efficacement et pleinement son rôle, l'ONU a besoin d'être fortifiée et dotée de moyens à la hauteur des attentes de l'humanité. Dans ce cadre, la mise au point de l'Agenda pour la paix et de l'Agenda pour le développement est très opportune en cette fin de siècle, et la communauté internationale se doit de leur réserver un soutien résolu et constant.

Le lien direct entre la paix et la sécurité, d'une part, et le développement économique et social, d'autre part, n'est plus à démontrer. Or que constatons-nous aujourd'hui, sinon que notre monde est principalement caractérisé par des inégalités, des disparités flagrantes, des déséquilibres dans la répartition des richesses et des ressources?

Pour y faire face l'humanité a besoin d'une vision nouvelle de son avenir, qui repose sur l'idée centrale du rôle des Nations Unies pour relever les défis économiques et sociaux auxquels nous sommes confrontés.

Peuples du monde, durant les cinq dernières décennies, nous avons ensemble conjuré les desseins les plus diaboliques, vaincu les discriminations les plus abjectes; ensemble, nous devons vaincre, au moyen de notre Organisation, toutes les formes, du reste inadmissibles, d'exclusion qui frappent des groupes d'hommes et de femmes, de pays, voire de régions entières.

Le cinquantenaire de l'ONU que nous célébrons aujourd'hui offre justement l'occasion de réfléchir ensemble sur le nouveau rôle de cette Organisation. Puisse cet anniversaire offrir à l'humanité l'occasion de se doter d'une institution encore plus forte, mue par un esprit de solidarité, de coopération féconde et capable de mobiliser les moyens et les ressources nécessaires pour relever les défis qui sont les nôtres et qui ont pour noms : maintien de la paix et de la sécurité dans le monde, développement économique et social, justice, démocratie, égalité!

Vive l'Organisation des Nations Unies!»

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères de la Guinée de sa déclaration.

S. E. M. Kozo Zoumanigui, Ministre des affaires étrangères de la Guinée, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Ablassé Ouedraogo, Ministre des affaires étrangères du Burkina Faso

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Ablassé Ouedraogo, Ministre des affaires étrangères du Burkina Faso.

S. E. M. Ablassé Ouedraogo, Ministre des affaires étrangères du Burkina Faso, est escorté à la tribune.

M. Ouedraogo : Cinquante ans pour l'Organisation des Nations Unies, et cinq minutes, seulement cinq minutes, pour parler de ces 50 années et de l'avenir! Voilà la rançon du succès d'une Organisation maintenant mondiale. La Charte des Nations Unies demeure saluée et encensée, cependant le monde pourrait se porter bien mieux.

L'homme qui ne change pas pour le mieux n'a pas l'usage d'institutions, si bonnes soient-elles!

Aujourd'hui ravagé par les conflits, les épidémies, les catastrophes naturelles, notre monde souffre d'un mal encore plus grand. Ce mal est à la racine de ce qui nous lacère, de ce qui nous crucifie et de ce qui nous détruit.

En effet, l'ouverture vers l'autre est ignorée. L'indifférence et le repli sur soi sont aujourd'hui parmi les plus grands dangers qui guettent l'humanité.

L'air du temps, la philosophie ambiante tendent à montrer que l'autre est maintenant le sans domicile fixe, que l'autre est maintenant le réfugié, que l'autre est maintenant l'enfant de la rue, que l'autre est maintenant l'immigré, que l'autre est maintenant le miséreux, que l'autre est maintenant le concurrent, l'adversaire, l'ennemi, le différent, l'étranger. L'autre est devenu celui avec qui on n'a rien à voir.

Et pourtant, ces 50 dernières années ont été traversées de fulgurantes et considérables manifestations de solidarité de l'homme vis-à-vis de l'homme. Puis celles-ci se sont érodées ou estompées pour laisser place à une notion trouble et dévastatrice : «la fatigue du donateur».

Dans une relation saine, qu'est-ce que l'homme s'il ne sait pas donner, qu'est-ce que l'homme s'il ne sait pas recevoir? Et n'y a-t-il pas là un impératif à revoir la situation dans les délais les meilleurs quand ce sont toujours les mêmes qui «donnent» et les mêmes qui «reçoivent»?

N'y a-t-il pas là quelque chose qui nous dit que l'injustice est ossifiée dans la structure du monde que nous contemplons?

À l'orée du XXI^e siècle, au-delà de la théorie des États et des souverainetés, au-delà du rapport de forces, au-delà des ambitions de domination, ne faut-il pas — personnes, sociétés, nations, États — se rafraîchir à ce grand souffle qui fait commencer la Charte des Nations Unies par «Nous, peuples...», et retrouver l'homme et l'humanité en chacun de nous, en chacun de nos actes.

Alors seulement nous irons plus sûrement vers des Nations Unies pour un monde de solidarité, vers des Nations Unies pour un monde de progrès, vers des Nations Unies pour un monde de justice et vers des Nations Unies pour un monde de paix.

Voilà, en cinq minutes, le message du Burkina Faso pour le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères du Burkina Faso de sa déclaration.

S. E. M. Ablassé Ouedraogo, Ministre des affaires étrangères du Burkina Faso, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Edgar Camacho Omiste, Président de la délégation de la Bolivie

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Edgar Camacho Omiste, Président de la délégation de la Bolivie.

S. E. M. Edgar Camacho Omiste, Président de la délégation de la Bolivie, est escorté à la tribune.

M. Camacho Omiste (*interprétation de l'espagnol*) : Des circonstances particulières et imprévues ont empêché le Président de la Bolivie, S. E. M. Gonzalo Sánchez de Lozada, d'assister à cette réunion. Je suis chargé de la tâche importante d'adresser cet hommage aux Nations Unies et de transmettre les salutations cordiales du chef d'État de la Bolivie à Leurs Excellences les chefs d'État et de gouverne-

ment du monde, à vous, Monsieur le Président, et au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Pour la Bolivie, cette cérémonie symbolise un acte de foi en la capacité des êtres humains de vivre ensemble en harmonie. Elle représente un renouveau de notre engagement à travailler avec la conviction que la liberté et l'égalité prévaudront sur cette terre.

En Bolivie, nous nous souvenons avec admiration de la compétence et de l'esprit visionnaire de ces personnages illustres qui posèrent les bases des Nations Unies, et nous rendons un hommage spécial à nos compatriotes qui participèrent à la Conférence historique de San Francisco, sous la direction du Président de la République de l'époque, le colonel Gualberto Villaroel.

La contribution de la délégation bolivienne à ce débat fut particulièrement importante. En conséquence, 50 années plus tard, nous réaffirmons notre conviction qu'une paix durable sur terre exige la justice dans les relations internationales et à l'intérieur de chaque pays.

Nos délégués avaient alors affirmé que si l'on voulait que l'harmonie puisse prévaloir entre les nations, des solutions devraient être trouvées pour les situations qui font obstacle à des relations fraternelles entre les peuples. Seule la justice peut être le fondement d'une paix véritable.

Un jour, dans un avenir pas trop lointain, il sera mis un terme aux situations d'oppression et de dépendance, tout comme viendra la fin du colonialisme et l'élimination de l'extrême pauvreté, fleurira l'amitié entre les peuples, et deviendra possible une libre et souveraine présence de la Bolivie sur l'océan Pacifique.

La vieille politique de pouvoir devra céder la place à la fraternité et à la coopération comme instruments centraux des nouvelles relations internationales.

La Bolivie encourage l'amitié entre les peuples et lance un appel en faveur de la coopération basée sur la dignité, l'égalité souveraine, le respect de la diversité, et la compréhension des besoins et des préoccupations légitimes des peuples.

Les relations de bon voisinage requièrent non seulement la sincérité de tous, mais plus particulièrement le respect des autres et le désir de contribuer au bien-être de nos peuples frères, d'élever les niveaux de vie, de promouvoir les possibilités d'emploi, de réaliser des objectifs spécifiques dans les domaines de la santé, de

l'éducation et du logement, et d'assurer parallèlement un accès plus large au financement, à la technologie et aux marchés mondiaux.

En se fondant sur ces principes, tous les pays seront des membres actifs de la communauté mondiale, en mesure de rendre possible le développement durable, de capitaliser et de créer des entreprises pour répondre aux défis d'aujourd'hui : éliminer la consommation et le trafic de substances dangereuses, délivrer l'humanité de la course aux armements et de la menace nucléaire, consolider la stabilité politique et la démocratie participative, respecter la diversité ethnique et culturelle, et créer pour tous les hommes et toutes les femmes, les personnes âgées, les jeunes, les enfants, des possibilités réelles de pouvoir vivre dans un monde meilleur d'authentique solidarité.

Ainsi, l'ordre du jour des Nations Unies pour les années à venir a été défini. Le Gouvernement de la Bolivie estime, avec les autres pays du Groupe de Rio, les pays ibéro-américains et les pays du Mouvement des non-alignés, que parmi nos prochaines missions se trouve l'organisation d'une conférence internationale contre l'abus et le trafic illégal des stupéfiants, dont l'objectif devrait être de renforcer la lutte contre la drogue, concrétisant ainsi les politiques de la Conférence de Vienne de 1988.

En Bolivie, nous avons appris que la stagnation corrode les institutions et paralyse les idéologies, alors que le changement est la source vive et la clef des transformations collectives. Ainsi, pour protéger le patrimoine matériel et spirituel des nations, il faut changer nos attitudes, trouver de nouvelles dimensions de développement, modifier le système international et adopter des formes dynamiques de coopération, de tolérance et de compréhension universelles. Il faut également renforcer le rôle de l'Assemblée générale, rendre le Conseil de sécurité plus efficace et plus représentatif, confier une autorité réelle au Conseil économique et social et faire en sorte que le droit soit l'instrument de la justice internationale.

En Bolivie, nous construisons un pays pluriculturel et multilingue, à travers les Andes et les plaines, et nous nous préparons à assumer honorablement notre rôle dans la communauté universelle de l'avenir.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la délégation de la Bolivie de sa déclaration.

S. E. M. Edgar Camacho Omiste, Président de la délégation de la Bolivie, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Hamid Algabid, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Conformément à la résolution 49/12 A de l'Assemblée générale, je donne la parole à S. E. M. Hamid Algabid, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique.

S. E. M. Hamid Algabid, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique, est escorté à la tribune.

M. Algabid : Il y a un demi-siècle, le monde qui se relevait des décombres de deux guerres mondiales ravageuses avait mesuré, devant l'horreur et la douleur qu'elles avaient causées, l'ampleur de la démesure humaine poussée à son paroxysme. Il avait pris conscience que la guerre, l'occupation des territoires d'autrui, l'agression et la négation des droits nationaux des peuples ne paient plus et ne peuvent être acceptés.

Ainsi, en créant cette prestigieuse institution qu'est l'Organisation des Nations Unies, avait-on voulu consacrer à San Francisco, en 1945, la diplomatie et la négociation comme moyens privilégiés de règlement des divergences, des conflits et des crises.

L'impératif de préserver la paix et de mettre les générations futures à l'abri des fléaux de la guerre, requiert la fidélité aux principes universellement reconnus, et une ferme résolution à défendre le droit et la légalité partout où ils sont menacés.

Dans ce cadre, les Nations Unies ont accompli une action remarquable. De même, une oeuvre exaltante a été menée par l'ensemble du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de la culture, de la santé, des affaires sociales et humanitaires et dans les différentes régions du monde, y compris dans le monde islamique.

Je voudrais donc, en évoquant ces acquis majeurs, saisir l'opportunité de la célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation mondiale pour saluer avec déférence et recueillement la mémoire de tous ceux qui, aujourd'hui disparus, ont généreusement oeuvré à sa création. J'adresse également mes chaleureuses félicitations à tous ceux qui continuent de la servir avec courage et dévouement, dont au premier chef son Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali.

Malgré les efforts soutenus de la communauté des nations, des foyers de tensions et de conflit se sont rallumés

en plusieurs endroits du globe. Certains, par leur vague d'atrocités, rappellent des jours sombres de l'histoire de l'humanité.

D'autre part, les défis qui se posent avec acuité au monde contemporain, à savoir la pauvreté, la faim, la maladie, l'analphabétisme, le sous-développement, le terrorisme sous toutes ses formes et son assimilation sans discernement aux croyances, la course effrénée aux armements, les menaces qui pèsent sur notre environnement, exigent de nous un sursaut réel et une volonté inébranlable de donner un contenu concret à la solidarité humaine et de privilégier ainsi les intérêts communautaires au détriment des intérêts particuliers.

De même, la promotion de l'idéal démocratique et la recherche d'une meilleure compréhension entre les peuples ne seront atteints qu'à travers une plus grande interaction culturelle et des rapports spirituels féconds où prédomine l'esprit d'ouverture, de dialogue et de tolérance.

M. Moubarak (Liban), Vice-Président, assume la présidence.

À cet égard, la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique, qui partagent tant de similitudes dans leurs principes et objectifs, a contribué à créer des conditions propices au dialogue et à la concorde entre les peuples et les nations.

En Bosnie-Herzégovine, l'Organisation de la Conférence islamique s'est, dès le déclenchement de la crise, jointe aux efforts de la communauté internationale visant au triomphe de la légalité et de la justice, des valeurs morales et des principes démocratiques. Je tiens ici à me féliciter de la coopération dynamique qui s'est amplifiée ces derniers temps entre le Groupe de contact international sur la Bosnie-Herzégovine et celui de l'Organisation de la Conférence islamique.

Autant pour le processus de paix au Moyen-Orient — que les récents accords de Washington viennent de marquer du sceau de l'espoir d'un règlement juste et durable de la question de Palestine, d'Al Qods Al Charif et du Golan syrien — que pour les guerres fratricides en Afghanistan, en Somalie, au Tadjikistan, les efforts des deux organisations, dans maints domaines se poursuivent en se renforçant.

En outre, l'action de la communauté internationale gagnerait en ampleur en oeuvrant davantage à faire dispa-

raître la tension née des conflits de Jammu-et-Cachemire et du Haut-Karabakh ou de la question de Chypre.

Enfin, la coopération entre l'ONU et l'OCI dans les domaines économique, culturel et humanitaire porte des germes prometteurs.

C'est sur cette promesse d'un partenariat aussi bien pour la paix que pour le développement que je renouvelle pour l'Organisation des Nations Unies, à l'aube de ce troisième millénaire, nos vœux sincères de succès dans l'accomplissement de sa noble mission au service de la paix et du progrès.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Secrétaire de l'Organisation de la Conférence islamique de sa déclaration.

S. E. M. Hamid Algabid, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. le Comte Carlo Marullo di Condojanni, Membre du Conseil souverain de l'Ordre militaire souverain de Malte

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Conformément à la résolution 49/12 A de l'Assemblée générale, je donne maintenant la parole à S. E. le Comte Carlo Marullo di Condojanni, Membre du Conseil souverain de l'Ordre militaire souverain de Malte.

S. E. le Comte Carlo Marullo di Condojanni, Membre du Conseil souverain de l'Ordre militaire souverain de Malte, est escorté à la tribune.

M. Marullo di Condojanni : À l'heureuse occasion du cinquantième anniversaire des Nations Unies, c'est pour moi un honneur de transmettre à cette Assemblée générale le salut de l'Ordre souverain militaire de Malte et de son Prince et Grand Maître Frà Andrew Bertie. Notre institution fait partie de cette Assemblée depuis près d'un an comme Observateur permanent, mais, depuis bien des siècles, elle fait partie de la communauté internationale. Nous sommes donc bien placés pour comprendre — avec tous les peuples du monde — l'importance de la célébration de ce jour, pour nous réjouir des progrès qui ont été faits et pour nous joindre aux efforts déployés pour l'entière réalisation des principes de la Charte.

La création de l'Organisation des Nations Unies, voici 50 ans, marquait l'espoir d'une ère nouvelle de paix et de

bien-être dans le monde. L'intention était de laisser en arrière les horreurs d'une guerre aux dimensions jamais connues auparavant par l'homme, une guerre qui, avec l'introduction de l'arme nucléaire, avait convaincu les peuples et les gouvernements que la paix devait être poursuivie à tout prix.

Aujourd'hui, après la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide, l'espoir d'une paix mondiale et durable semble un peu plus à notre portée, et c'est pour moi un privilège de transmettre à cette Assemblée générale le vœu et le témoignage de l'Ordre souverain militaire de Malte d'un engagement constant et efficace dans la communauté des nations.

L'Ordre souverain militaire de Malte, né il y a environ neuf siècles à Jérusalem, a aujourd'hui son siège à Rome. Il entretient des relations diplomatiques au niveau de l'ambassade avec 68 États Membres de l'Organisation des Nations Unies, soit plus d'un tiers de ses Membres actuels. Cela explique en soi la position de l'Ordre dans la communauté internationale, dont les membres le reconnaissent comme *par inter pares*.

Aujourd'hui, le drapeau de l'Ordre flotte sur des hôpitaux spécialisés, des cliniques, des postes de secours, des dispensaires qui assistent dans le monde entier des enfants, des femmes, des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de maladies chroniques. Ces structures dispensent une assistance médicale ainsi que pharmaceutique là où les épidémies sont les plus répandues.

Tout récemment, nous avons accepté de contribuer à l'assistance médicale des Casques bleus au Liban et au Koweït, comme nous l'avons fait auparavant en Amérique centrale. En outre, en 1989, l'Ordre a prêté assistance à des milliers de réfugiés d'Allemagne de l'Est allant en Allemagne de l'Ouest à travers la Hongrie et l'Autriche. L'Ordre a également été parmi les premiers à assurer des interventions humanitaires dans l'ex-Yougoslavie.

L'Ordre conçoit l'assistance humanitaire comme sauvegarde des droits fondamentaux de l'homme et, en tant que telle, comme instrument indispensable pour contribuer à garantir la paix et la sécurité internationales, faute de quoi l'action politique, militaire et diplomatique ne suffit pas à établir un ordre international digne de l'homme. Inspiré par ces valeurs, l'Ordre souverain militaire de Malte, grâce à sa neutralité politique et à son caractère supranational, peut exercer une action pacificatrice et de médiation, respectueuse du dialogue et de la compréhension entre les peuples.

Les valeurs et les buts de l'Ordre s'allient bien avec l'Article 1 de la Charte des Nations Unies, et, en tant qu'Observateur permanent, l'Ordre est totalement disponible pour coopérer avec les Nations Unies, surtout dans le domaine de l'assistance humanitaire. En particulier, l'Ordre offre sa disponibilité en vue d'établir des formes d'assistance médicale en appui aux opérations de paix.

Au jour de ces considérations, le peuple de l'Ordre de Malte, à l'occasion de cette célébration, se joint à l'engagement de tous les peuples des Nations Unies afin de coopérer à la réalisation toujours plus efficace des objectifs de la Charte des Nations Unies.

Pour conclure, qu'il me soit permis d'exprimer le voeu que le début du «deuxième cinquantenaire» des Nations Unies révèle — avec l'aide du Tout-Puissant — l'aube d'une ère nouvelle pour les générations futures. Je fais confiance aux Nations Unies pour répondre de plus en plus aux aspirations des peuples quant à la paix, au bien-être, au progrès social et à la solidarité humaine.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Membre du Conseil souverain de l'Ordre souverain militaire de Malte de sa déclaration.

S. E. le Comte Marullo di Condojanni, Membre du Conseil souverain de l'Ordre militaire souverain de Malte, est escorté de la tribune.

Allocution de M. James N. Purcell, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Conformément à la résolution 49/12 A de l'Assemblée générale, je donne la parole à M. James N. Purcell, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations.

M. James N. Purcell, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations, est escorté à la tribune.

M. Purcell (*interprétation de l'anglais*) : À l'occasion du cinquantième anniversaire de l'ONU, je suis honoré que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) puisse participer à cet événement véritablement historique. L'OIM, l'organisation que je représente, a été créée en tant qu'organisation intergouvernementale il y a près de 45 ans par des États concernés qui étaient convaincus que les individus, les économies et les sociétés bénéficieraient tous d'une réponse ordonnée face aux migrations. L'OIM a

connu une croissance continue depuis lors, et elle se compose maintenant de 96 États membres et observateurs. Ces États, qui représentent toutes les régions du monde, confèrent un caractère mondial à notre démarche concernant les questions actuelles de migration.

En réponse aux besoins mondiaux relatifs aux migrations, l'OIM non seulement offre une aide technique aux États et facilite la migration ordonnée et planifiée de ressortissants, mais elle a aussi toujours agi rapidement dans des situations exigeant le déplacement en temps opportun de grands nombres de personnes vulnérables, comme dans les États du Golfe en 1992 et, plus récemment, dans diverses parties de l'Afrique, de la Communauté d'États indépendants (CEI) et ailleurs. Depuis notre fondation, nous avons oeuvré en étroite coopération avec le système des Nations Unies. Je suis heureux d'affirmer que les liens entre l'OIM et l'ONU sont solides et se sont raffermis, notamment au cours des trois dernières années, depuis que l'OIM s'est vu octroyer le statut d'observateur pour participer aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale.

On entend souvent dire que le monde devient de plus en plus complexe. Il est certain que la gamme des questions mondiales auxquelles fait face la communauté internationale reflète cette complexité croissante : questions relatives aux droits de l'homme, à la population, à la pauvreté, à la santé publique, à la dégradation de l'environnement, au développement économique et social, aux conflits ethniques et à la sécurité. Les migrations se trouvent au confluent de la plupart de ces questions et, à maints égards, peuvent être considérées comme une des principales conséquences de l'incapacité, à ce jour, de traiter adéquatement de leurs dimensions déstabilisatrices.

La manière dont le monde et la communauté internationale réagissent aux migrations et aux pressions migratoires a une incidence capitale sur la stabilité et le bien-être mondiaux. Auparavant considérés surtout comme une force positive dans l'édification d'une nation, les migrants sont maintenant bien souvent perçus comme les signes visibles de l'échec des sociétés. Lorsque les migrants se déplacent sans moyen juridique, ce que beaucoup font, et sont arrêtés, et beaucoup le sont, ils surchargent gravement des systèmes nationaux qui ne sont plus suffisamment structurés et financés pour les prendre efficacement en charge avec humanité.

Un cadre global qui traite du phénomène des migrations dans sa totalité et qui propose des solutions s'attaquant aux causes profondes est ce dont le monde complexe actuel a besoin. L'OIM, avec son mandat opéra-

tionnel et fondé sur une politique générale en matière de migrations, peut offrir des ressources clefs en contribuant à l'examen de solutions globales.

L'OIM ne peut toutefois agir ainsi qu'en étroite coopération avec l'ONU, qui a un rôle capital à jouer dans la solution des importantes questions contemporaines, y compris celle des migrations.

Je voudrais toutefois suggérer que la recherche de solutions globales n'exige pas un nouveau système international ou un système plus complexe. Par contre, les efforts collectifs sur des problèmes essentiels tels que les migrations, qui exigent que tous les membres de la famille internationale étendue jouent effectivement leur rôle pour ce qui est de leur propre mandat, sont la seule réponse réaliste. Tout examen du rôle et de la structure des organisations doit permettre des mécanismes de collaboration qui s'appuient sur les points forts de toutes les entités, à l'intérieur comme à l'extérieur du système des Nations Unies.

L'OIM souhaite ardemment contribuer à résoudre certaines de ces questions urgentes, en s'appuyant tout particulièrement sur notre association de plus en plus étroite avec les Nations Unies. Nous voyons de nombreuses possibilités de renforcer les liens qui peuvent et qui doivent nous unir davantage. Je suis certain que les bons offices utilisés par toutes les parties intéressées pour lancer des approches axées vers l'avenir permettront aux Nations Unies de remporter des succès encore plus grands dans les 50 prochaines années.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Directeur général de l'Organisation internationale des migrations de sa déclaration.

M. James N. Purcell, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Cornelio Sommaruga, Président du Comité international de la Croix-Rouge

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Conformément à la résolution 49/12 A, je donne la parole à l'orateur suivant, M. Cornelio Sommaruga, Président du Comité international de la Croix-Rouge.

M. Cornelio Sommaruga, Président du Comité international de la Croix-Rouge, est escorté à la tribune.

M. Sommaruga : Riche de symboles, la célébration du cinquantième anniversaire des Nations Unies invite à réfléchir à l'histoire. Aussi le Comité international de la Croix-Rouge est-il heureux d'être associé à ce moment qui lui permet de réaffirmer sa foi dans l'homme, en rendant hommage à une institution faite à son image : imparfaite, unique et irremplaçable.

Tout à fait différents quant à leur nature et à leurs objectifs, les Nations Unies et le CICR procèdent néanmoins d'une même philosophie humaniste : pour les Nations Unies en 1945, comme pour le CICR en 1864 et en 1949, il s'agissait de conjurer les démons de la guerre au sortir d'un conflit meurtrier et dévastateur en oeuvrant à la concrétisation d'une universalité de valeurs qui rassemble.

La Charte des Nations Unies et les Conventions de Genève de 1949 relatives à la protection des victimes de la guerre, adoptées en réaction à la seconde guerre mondiale, appartiennent aujourd'hui au patrimoine commun de toute l'humanité. Les rédacteurs de ces instruments ont fait preuve d'une grande lucidité; conscients qu'il était illusoire de bannir la guerre, les deux démarches ont été voulues tout à fait distinctes et le sont demeurées.

Au cours des 50 dernières années, ces instruments universels n'ont pas donné lieu à des contestations. Il est remarquable en effet de constater que les nouveaux États Membres ont adhéré tant à l'esprit de Genève qu'à celui de San Francisco, en l'approfondissant même.

S'il existe aujourd'hui un consensus sur des valeurs, les ancrer dans la réalité demeure un défi quotidien. Depuis 1945, plus de 120 conflits ont fait quelque 22 millions de victimes et continuent à causer d'indicibles souffrances. L'attachement proclamé aux droits de l'homme n'a d'égal que le mépris dans lequel ils sont tenus. Face à cet état de fait paradoxal, le Comité international de la Croix-Rouge, dont l'action humanitaire a pris une ampleur considérable, se voudrait ici avant tout le porte-parole des innombrables victimes de conflits armés, qu'ils soient médiatisés ou oubliés.

Mais chacun ne porte-t-il pas sa part de responsabilité? Responsabilité politique des États, responsabilités institutionnelles, responsabilité des individus?

La sauvegarde de la personne humaine dans l'extrême urgence appelle une réponse humanitaire rapide, indépendante de tout autre type de considération pour atteindre son objectif immédiat qui est d'assister et de protéger. Il s'agit là d'une forme de réponse, certes indispensable mais limi-

tée. La prévention des maux est à leur racine. Les Nations Unies n'ont cessé d'oeuvrer dans ce sens en créant

des conditions nécessaires à la réalisation des droits fondamentaux de l'homme. L'action politique demeure un élément clef de la prévention des crises dont la responsabilité reste du ressort des États. De même, ce sont les États, tant individuellement que collectivement, à travers l'Organisation des Nations Unies qui ont la tâche de faire respecter les dispositions du droit international, notamment des Conventions de Genève. Il me paraît également essentiel que l'ONU progresse dans la mise en oeuvre d'une cour criminelle internationale permanente. Mais une culture de tolérance et de solidarité, le respect des minorités, le respect d'autrui tout simplement dépendent aussi très largement d'attitudes individuelles. La Croix-Rouge, fidèle à ses principes fondamentaux, veut y apporter une contribution fondamentale.

Des crises plus nombreuses, plus meurtrières, plus déstabilisatrices nous confrontent à des défis sans précédent et il est urgent de refuser la fatalité d'une régression. La lutte contre l'intolérance, l'exigence du respect de la dignité humaine en toutes circonstances doivent former un front commun de tous les instants.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président du Comité international de la Croix-Rouge de sa déclaration.

M. Cornelio Sommaruga, Président du Comité international de la Croix-Rouge, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Avant de lever la séance, j'aimerais demander aux représentants d'être ponctuels demain, car le Président a l'intention de commencer nos travaux à 10 heures précises.

La séance est levée à 19 h 15.